



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

Anlsl 25 (1991), p. 57-87

Roland-Pierre Gayraud, Sophia Björnesjö, Jean-Michel Muller-Woulkoff,
Véronique Miquet, Véronique Roche, Murielle Saillard

Istabl 'Antar (Fostat), 1987-1989. Rapport de fouilles [avec 15 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	?????? ??????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
?????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ????????????		
?????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??????? ??????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

Roland-Pierre GAYRAUD *

avec la collaboration de Sophia BJÖRNESJÖ, Véronique MIGUET,
Jean-Michel MULLER-WOULKOFF,
Véronique ROCHE et Murielle SAILLARD.

ISTABL 'ANTAR (FOSTAT) 1987-1989 Rapport de fouilles

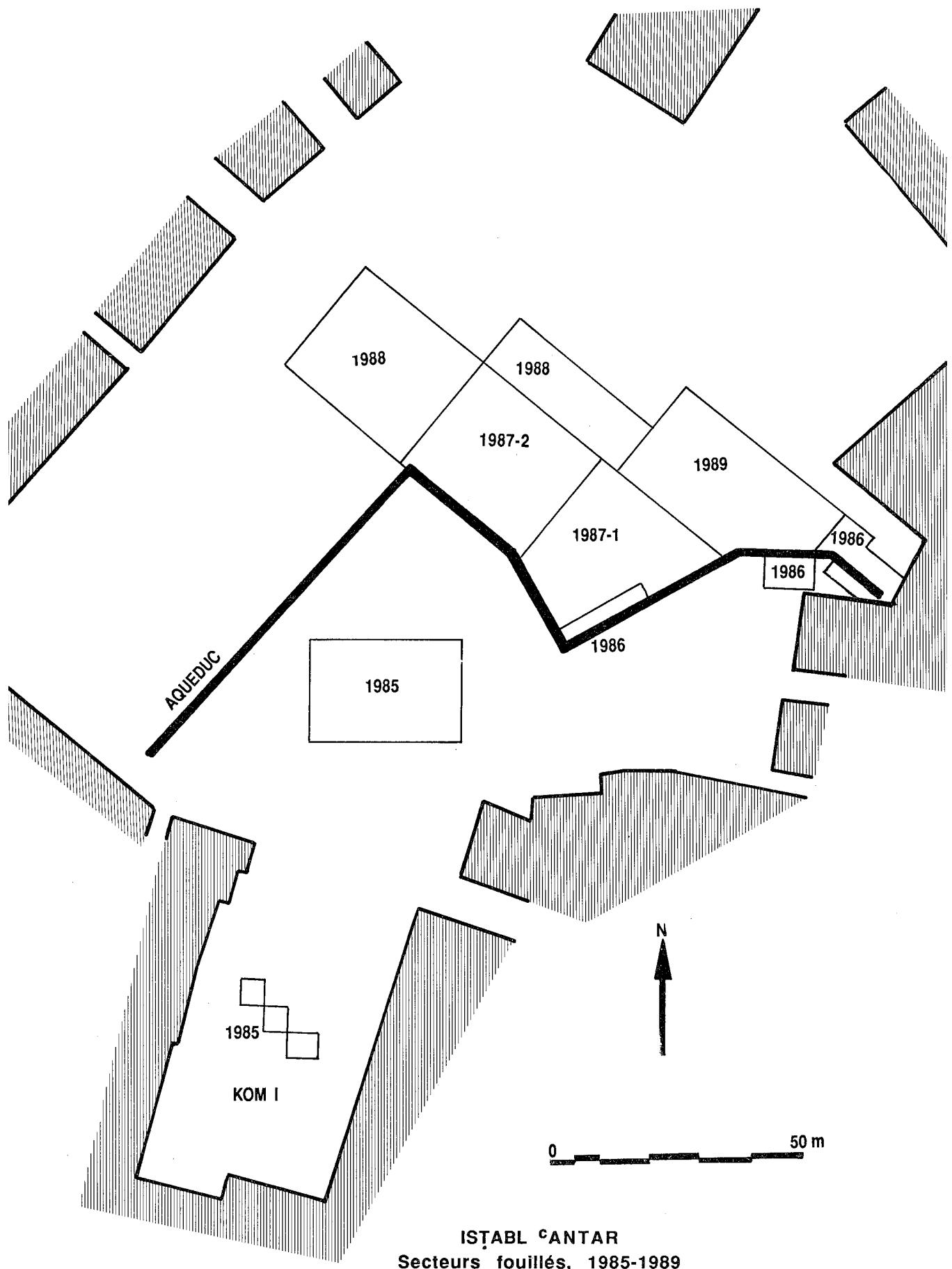
Ce rapport préliminaire fait suite à ceux de 1985 et 1986 publiés dans ces mêmes *Annales islamologiques*¹. Plus encore que les précédents, ce rapport sera synthétique, pour ne dégager que les grandes lignes et les enseignements de la fouille. Cela est en effet nécessaire puisqu'il s'agit de rendre compte de quatre saisons représentant au total dix mois de fouilles et qui ont permis le dégagement d'environ 3 000 m², faisant ainsi avancer de façon substantielle la mise au jour des vestiges de ce secteur méridional de l'ancienne Fostat (pl. I et II).

Nous aurons bénéficié pour ce travail du concours de Sophia Björnesjö, étudiante de thèse en archéologie islamique à l'Université de Provence, et des élèves-architectes de l'École d'architecture de Lyon dont les relevés nous seront précieux : Véronique Miguet, Jean-Michel Muller-Woulkoff, Véronique Roche et Murielle Saillard. Sont également intervenus sur le chantier : Patrick Deleuze, topographe, Jean-François Gout et Alain Lecler, photographes, ainsi que Michel Wuttmann, restaurateur. Le service des antiquités coptes et islamiques était représenté par l'inspecteur Ibrāhīm 'Abd al-Rahmān.

Nous avions exposé dans les deux précédents rapports une approche du site, plus qu'une fouille de dégagement. Il s'agissait alors d'identifier l'objet de notre fouille, d'en reconnaître les phases stratigraphiques, de dater les occupations successives, de déterminer la qualité des constructions ou de suivre le parcours d'un aqueduc. Cette démarche préalable étant menée à son terme, nous pouvions entrer sans plus tarder dans le vif du sujet, l'étude de l'habitat des VII^e et VIII^e siècles, et celle de la nécropole fatimide. C'est en effet autour de ces deux moments que s'organise, globalement, la chronologie du site. Nous avons préféré attendre la collaboration d'un anthropologue avant de nous lancer dans la fouille de la nécropole, du moins du secteur où elle semble la plus dense (au sud de la concession). Mais bien évidemment, nous n'avons pu éviter de « rencontrer » certains de ses éléments en dégageant les restes des habitations omeyyades, du fait que la nécropole recouvre l'habitat.

* CNRS - IFAO

1. Voir tome XXII, 1986, p. 1-26 et tome XXIII, 1987, p. 55-72.



Il nous paraît opportun d'exposer brièvement ici la méthode que nous avons suivie, et qui devait tout à la fois allier la précision à une rapidité obligée, dès lors que la surface à fouiller est grande et que la survie de la concession de fouille n'est toujours pas un acquis définitif.

Nous avons choisi de procéder à une fouille dite « horizontale ». Pour de nombreuses raisons nous pensons qu'une fouille urbaine ne s'appréhende bien que par cette méthode lorsqu'on dispose d'un espace suffisamment vaste. Ouvrir une fouille sur une surface moyenne de 800 m², sans carroyage matérialisé, peut paraître déroutant dans un premier temps. En fait, cela permet d'avoir une approche de l'ensemble, une vision non morcelée et une compréhension progressive de la fouille; de préférer enfin des sous-ensembles réels, circonscrits par des murs, aux subdivisions artificielles que délimitent des bermes de carroyage. Ce recul nous autorise à relativiser, non pas l'importance de la stratigraphie, mais celle des couches elles-mêmes. Il est clair que sur une grande surface la notion de « couche » (pédologique) perd de sa signification par rapport à celle de « niveau » (chronologique), et qu'on perçoit bien quelles différences stratigraphiques sont pertinentes ou non. Un niveau peut être un sol ou une simple pellicule, mais il regroupera généralement plusieurs couches.

Quoiqu'affectant une vaste étendue, ce décapage reste nécessairement attentif pour un terrain ne présentant que très rarement un déroulement stratigraphique régulier. De nombreuses perturbations ont profondément bouleversé, quelquefois jusqu'à la roche (voir pl. V a), une belle ordonnance toute théorique : destructions ou constructions diverses ayant entraîné le creusement d'une quantité importante de fosses — silos ou fosses de pillage — ou la mise en place de larges tranchées de fondation s'enfonçant dans des couches plus anciennes, tout cela causant une multitude d'inclusions anachroniques qu'il était impératif de comprendre et d'isoler, ce qu'a permis ce type de fouille.

Les principales perturbations peuvent être ramenées à trois phases distinctes : l'édification de la nécropole fatimide et le creusement des tombes à la fin du X^e siècle, la destruction de cet ensemble à la fin du XI^e siècle et le pillage archéologique du site vers 1930 par les *sabbâhîn*. Ces derniers dommages se sont concrétisés par la disparition assez probable des couches de surface² et par le creusement de fosses éparses faites au petit bonheur.

CHRONOLOGIE DU SITE

Avant d'aborder les principaux résultats matériels de cette fouille, il nous semble utile d'exposer la chronologie du site telle que nous avons pu l'établir jusqu'à présent.

2. Il faut rappeler que les niveaux fatimides affleurent à la surface actuelle, qu'aucune élévation n'en subsiste et qu'il est fort probable que des niveaux de dépotoirs plus récents — on a quelques traces de céramiques et de monnaies

mameloukes — devaient former des monticules tels qu'on peut les voir encore à l'extrême occidentale du plateau, dans une zone militaire mieux protégée.

La poursuite de ce travail nous amènera sans doute à compléter des lacunes ou préciser certaines phases — ce qui s'est déjà produit lors les deux dernières campagnes — mais il nous paraît que l'essentiel est acquis. Les dates que nous donnons pour plus de clarté, recouvrent pour certaines d'entre elles des faits historiques; pour la plupart elles donnent une valeur indicative mais qui reste précise à quelques années près.

642-c. 700.

La date de 642 est toute théorique puisqu'il s'agit de la fondation de Fostat. Nous ne pouvons évidemment pas déterminer quel temps il a exactement fallu pour édifier la nouvelle capitale, et donc dater l'implantation de ces faubourgs méridionaux. Cependant, il est clair que les choses se sont passées très vite dès l'instant que cet emplacement a été choisi pour y bâtir un quartier. Une fine couche archéologique, sur laquelle nous reviendrons, permet de croire qu'un campement provisoire a marqué l'arrivée des conquérants qui ont très rapidement construit des maisons. Le premier état bâti est sans conteste possible arabe, comme l'attestent divers éléments épigraphiques.

c. 700-750.

Dans le tournant du siècle se situe une mutation importante de l'habitat et une sorte de reconstruction en maints endroits. Il n'est pas possible de dire si ce changement a été brutal (la peste de 689?) ou s'il s'est plus vraisemblablement étalé sur quelques années. On constate toutefois une densification du bâti avec de nombreux cloisonnements de l'espace. Ce second état³ est détruit par incendie au milieu du VIII^e siècle, et on ne peut s'empêcher d'en faire le rapprochement avec l'incendie des quartiers sud de Fostat par le calife omeyyade Marwān II en 750⁴.

750-c. 850.

Cette autre phase chronologique correspond à des éléments moins clairs quant à leur nature. L'idée que nous en avons aujourd'hui est que les faubourgs méridionaux de Fostat ont été réhabilités, mais sur une surface plus restreinte. Le hasard a voulu que la fouille se situât à la limite de deux zones. La première zone est confinée au secteur

3. La datation de ce second état qui occupe la première moitié du VIII^e siècle est fournie par une abondante collection de monnaies de type islamique (*ṣahāda*) et surtout des timbres (110 H.) ou des poids de verre ('Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb, chargé de l'impôt pendant dix ans à partir de 111 H.). Nous tenons à préciser que les identifications données ici et plus loin sont personnelles et que nous ne sommes aucunement numismate : elles ne sont donc là encore qu'une

indication. M. Gilles Hennequin, chercheur au CNRS, a entrepris l'étude numismatique de la fouille.

4. Une indication chronologique est fournie par un timbre de verre au nom du calife abbasside al-Manṣūr trouvé dans les couches immédiatement postérieures au niveau de l'incendie. Bien entendu, ces datations sont corroborées par celles que fournissent les céramiques.

nord-est du terrain. Nous y avons dégagé les fondations de pierres de bâtiments assez grands, qui marquent sans doute la limite occidentale d'un habitat se développant sur la partie orientale du plateau d'Iṣṭabl 'Antar, jusqu'à l'actuel cimetière (zone de l'imām Layt). La datation est ici fournie par le fait que ces fondations s'appuient sur les murs de l'habitat omeyyade, ou les englobent, et sont tranchées par la construction de l'aqueduc. La seconde zone s'étend au sud-ouest de la fouille et sa nature est bien différente. Ici pas de reconstruction, mais simple réutilisation des ruines omeyyades dans un contexte évident de dépotoir. Tout porte à croire que nous avons là une des plus vieilles attestations d'un établissement de chiffonniers (*zabbālin*) : le matériel montre bien qu'il ne s'agit pas d'un dépotoir domestique normal. La sélection des déchets est nette car nous avons surtout des tissus et des papyri arabes, leur quantité est trop importante et la qualité de ces éléments ne correspond en rien à celle de l'habitat contemporain. De plus, une sorte de « no man's land » sépare sur plusieurs dizaines de mètres ces deux zones⁵ dont la correspondance chronologique est cependant vérifiée par la stratigraphie.

c. 850-c. 870.

La date de construction de l'aqueduc n'a qu'une valeur indicative car il ne nous est pas possible de l'établir de façon plus précise. Retenons que par rapport au contexte stratigraphique elle doit se situer vers le milieu du IX^e siècle. Par contre, la modification de l'aqueduc dans sa partie orientale est à mettre directement en rapport avec l'édification du grand aqueduc d'Ibn Ṭūlūn qui traverse l'actuel cimetière tout proche : il s'agissait visiblement de capter les eaux du premier pour compléter l'alimentation du second. Rappelons que cet aqueduc a été partiellement détruit lors de l'implantation de la nécropole fatimide au siècle suivant, mais qu'il devait déjà être hors d'usage et devenu sans utilité⁶.

début X^e.

Pour l'instant, les traces d'inhumations les plus anciennes se résument à deux tombes creusées en pleine terre, dans les couches du milieu du VIII^e siècle. Isolées, elles sont difficilement datables. Ont-elles été contemporaines de l'aqueduc ? même si cette hypothèse nous paraît peu plausible, elle n'est pas à écarter. Nous préférerons cependant penser qu'elles appartiennent au début du X^e siècle et se rattachent à un ensemble plus vaste et plus oriental dont les derniers éléments visibles ont disparu il y a peu sous des

5. Il faut vraisemblablement relier cette zone de chiffonniers au Kôm 1 et à ses riches couches organiques en tout point identiques (voir rapport de fouilles de 1985).

6. Voir rapport de fouille 1986, p. 70. Du fait de la dénivellation importante, il nous semble clair que l'eau coule d'ouest en est, vers l'aqueduc

d'Ibn Ṭūlūn, et non pas l'inverse comme cela est noté chez divers auteurs, comme par exemple Paul Casanova, *Essai de reconstruction topographique de la ville d'al-Fouṣṭāt ou Misr*, MIFAO, XXXV, 1919. C'est une question sur laquelle il sera intéressant de revenir ultérieurement.

constructions faites par la police montée, et qui a fourni de nombreuses stèles de cette période⁷.

c. 980-c. 1070.

La date de fondation de la nécropole fatimide et sa nature apparaissent comme deux éléments étroitement liés à une découverte déjà ancienne, puisqu'elle a été faite il y a une soixantaine d'années, celle d'une stèle au nom de Tağrīd⁸. Épouse du premier calife fatimide en Égypte, al-Mu'izz, et mère du second, al-'Aziz, cette esclave a fait édifier un monument funéraire dans la zone que nous fouillons. Du moins ce témoin épigraphique a-t-il été trouvé à l'emplacement d'un grand édifice funéraire découvert en 1985. Il est très probable que cette pierre ait été conservée *in situ*. La date de fondation n'est malheureusement pas connue, mais on peut l'estimer. Le calife fatimide arrive dans sa nouvelle capitale le 11 juin 973 et y meurt peu de temps après, le 22 décembre 975. Tağrīd s'éteindra très exactement vingt ans plus tard en décembre 995. L'édification de cette fondation funéraire est de toute évidence réalisée avant cette date, du vivant de Tağrīd, et on peut imaginer qu'elle découle de son veuvage. C'est pour cette raison que nous proposons les années 980 comme point de départ d'une nécropole qui semble jusqu'à présent bien homogène : les vestiges pour l'instant mis au jour témoignent d'une uniformité chronologique, et sans doute d'une certaine planification que nous ne pouvons encore que soupçonner.

À peine un siècle s'écoulera-t-il que cette nécropole sera brutalement pillée et détruite. Un grand nombre de poids de verre au nom du calife al-Mustanṣir a été recueilli dans les couches de destruction, qui donne une idée précise de la date à laquelle celle-ci a eu lieu, le tournant du troisième quart du XI^e siècle. Cette chronologie est à mettre en parallèle avec celle de la destruction de la majeure partie des maisons de Fostat, comme l'avait suggéré en son temps Aly Bahgat, et à sa suite George T. Scanlon. C'est l'époque à laquelle les habitants du Caire viennent à Fostat récupérer des matériaux de construction⁹. Cependant, si l'on peut supposer que la plupart des habitations de Fostat étaient en ruine à ce moment-là, la fouille montre clairement qu'il n'en est rien pour la nécropole, et que celle-ci était régulièrement entretenue et encore en activité. Il s'agit donc ici d'un pillage pur et simple qu'un pouvoir affaibli n'a pas pu empêcher.

7. Voir Ibrāhīm 'Abd al-Rahmān 'Abd Allāh شاهد قبر أم ولد جعفر الخولاني in *Annales islamologiques*, XXIII, 1987, 1-11. Cette stèle date de 307 H. / 919 J.-C.

8. À propos de cette stèle, voir notre rapport dans *Ann. islam.*, XXIII, 1987, p. 59, note 1. Le nom véritable de Tağrīd est Durzān (cf. Yūsuf Rāğib, « Sur deux monuments funéraires du cimetière d'al-Qarāfa al-Kubrā au Caire », *Ann. islam.*, XII, 1974, p. 68-69) ou Darzāda (cf. Zambaur, *Manuel de généalogie et de chronologie pour l'histoire de l'Islam*, 1955, p. 95, note 6).

9. Maqrīzī parle de la ruine de Fostat engendrée par la disette et la peste de 1071-72/463-464, et de l'état général de désolation qu'y trouve le vizir Badr al-Ğamālī lorsqu'il pénètre en 1073/466 dans la cité : « ... Badr el-Gemali autorisa les gens de l'armée, les Maliha et les Arméniens, ainsi que tous ceux qui le pouvaient faire, à bâtir comme ils l'entendraient dans le Caire avec les matériaux provenant des maisons de Fostat devenues vides par la mort de leurs habitants. » Maqrīzī, *Description topographique et historique de l'Égypte*, trad. U. Bouriant, M.M.A.F., 1895, XVII, fasc. 1, p. 11.

Fin XI^e - début XII^e siècle.

La dernière phase remarquable pour l'histoire du site a été mise en évidence sur le quart sud-ouest de la fouille. Il s'agit d'un second niveau de zabbâlin, situé sensiblement, bien qu'il soit plus étendu, dans la même zone que celui du début du IX^e siècle. Il fait immédiatement suite à la destruction de la nécropole. Là encore les déchets sont visiblement sélectionnés, et sont constitués pour l'essentiel de nombreux éléments organiques d'un grand intérêt : tissus, papiers ou cuir (dont un lot important de chaussures).

La datation de ce niveau se fonde sur sa postériorité par rapport aux couches de pillage de la nécropole et, pour les éléments les plus récents, sur les renseignements que fournit la typologie des tissus et les comparaisons paléographiques que permettent les nombreux papiers.

Ainsi que nous l'avons dit, les couches supérieures ont été évacuées il y a un peu plus d'un demi-siècle par les ramasseurs d'engrais, et de ce fait, la physionomie actuelle du site n'est pas ce qu'elle était alors. Il reste encore, sous forme de petites inclusions, des traces de niveaux d'époque mamelouke. Et il s'agit bien de traces puisque nous n'en avons isolé que trois témoins, si infimes que leur surface totale n'excède guère 2 ou 3 m².

LES PRINCIPALES DÉCOUVERTES

L'arrivée des Arabes.

Dans cette partie centrale du plateau d'Istabl 'Antar, contrairement à l'extrémité occidentale dominant le Nil, la fouille a montré que la ville arabe a été établie directement sur la roche et son arène. Cela prouve qu'il n'y avait aucun établissement antérieur à la conquête dans ce secteur. Peut-être convient-il de relativiser la chose, puisqu'on sait par l'archéologie et certaines sources qu'il n'en va pas de même pour la zone occidentale où des implantations bien plus anciennes sont attestées. Mais pour le secteur qui nous intéresse, la chronologie humaine — l'arrivée des conquérants arabes — succède à une phase géologique.

Il peut sembler étonnant qu'aucune accumulation stratigraphique — artificielle ou naturelle — ne se soit formée au cours des siècles. Mais l'endroit est assez venté, suffisamment en tout cas pour qu'aucun relief conséquent n'ait réussi à retenir des sédiments, et à préserver la surface de ce site d'une érosion éolienne constante. Les choses vont brutalement changer avec la construction des premières maisons de ce faubourg méridional de Fostat.

C'est une trace à la fois subtile et ténue qui atteste de l'arrivée des Arabes : une fine pellicule brune qui recouvre le cailloutis rocheux. De nombreux trous grèlent la surface du sol; ils n'excèdent pas 4 à 5 cm de diamètre et semblent pour certains d'entre eux répondre à une ordonnance précise qui pourrait marquer l'établissement d'un campement. Les fondations des plus anciens murs recouvrent une partie de ces trous et il faudrait donc démonter les murs pour avoir une idée plus claire à ce sujet. D'autres trous sont des entraves prévues pour le bétail, beaucoup ont encore conservé

l'os ou le morceau de bois auquel est toujours attachée une corde qui maintenait une patte de l'animal, généralement une chèvre ou un mouton, mais certains qui sont doubles ont pu servir à entraver un animal plus gros, un âne ou une vache. Il s'agit là d'un dispositif classique connu en Égypte dès la plus haute antiquité (voir pl. IV *b*, un dispositif plus courant qui date de la seconde moitié du VII^e siècle).

Ces témoins sont remarquables parce qu'ils concrétisent un laps de temps très court difficile à estimer, mais qui pourrait se limiter à quelques jours. Les trous sont aménagés dans le cailloutis rocheux et comblés avec de la terre, quel que soit leur durée d'utilisation, leur simple creusement par la différenciation pédologique qu'il entraîne, aura suffit à nous les conserver. Si l'on ajoute à cela la minceur de cette pellicule brune — jamais plus d'un centimètre — il est clair que ce premier établissement correspond strictement à l'arrivée des conquérants arabes (voir pl. III *a* : ces petits trous voisinent avec des aménagements prévus pour les poteries et de nombreuses fosses-silo).

Le premier état (642 - c. 700).

Le premier établissement est encore assez mal connu car ces structures architecturales sont en grande partie recouvertes par celles du second état qui les masquent ou les modifient (voir la pl. III *b*, qui montre au premier plan un exemple de cette superposition de murs). Il faudra donc procéder à un démontage minutieux de ce dernier pour accéder à une compréhension plus complète du premier. Sans pouvoir actuellement produire de plans d'ensemble, forcément très lacunaires, nous pouvons néanmoins tirer quelques enseignements dont il conviendra par la suite de vérifier le bien-fondé.

Notons d'abord que ce premier état fondé sur la roche en suit la forte déclivité, et qu'ainsi une stratigraphie importante le sépare de la phase suivante là où le rocher descend profondément, dans la zone orientale, alors que nous avons une superposition sur quelques dizaines de centimètres seulement à l'extrême occidentale. La raison d'être des épaisses couches de sédiment séparant les deux états dans la partie orientale est liée à une tentative de nivellement lors de la construction du second état.

Chose remarquable, et contrairement à certaines idées avancées un peu hâtivement par certains auteurs¹⁰, les premières constructions atteignent d'emblée à une qualité

10. Marcel Clerget fournit un exemple patent d'une attitude à la fois raciste et caricaturale à l'égard des Arabes de la conquête : « On a souvent répété que par la suite de l'incapacité des Arabes, la majorité des architectes et des maçons a été recrutée chez les Coptes. Cela est vrai dans la mesure où un tel concours fut nécessaire. Mais à part quelques édifices publics, toutes ces habitations primitives étaient misérables. Construites en roseaux, en boue séchée, en briques crues, possédant deux ou trois pièces et rarement un étage, elles méritent plutôt le nom de gourbis ou de cabanes et ressemblent

fort à celles de la ville préislamique. » (p. 108) ou « Au contact des vaincus, les Bédouins acquièrent des habitudes de civilisés. La seconde génération se trouvait mal à l'aise dans les constructions en boue de la première; la troisième ne conçoit plus qu'une ville en briques ». (p. 112) in Clerget (M.) *Le Caire. Étude de géographie urbaine et d'histoire économique*, t. I, Le Caire, 1934. On a dans cette seconde citation un bel exemple de déterminisme historique tentant de recréer l'évolution logique d'un habitat en le liant à un progrès technique inexorable. Il n'en est malheureusement rien.

qui ne se retrouvera plus guère par la suite. Lorsqu'elles apparaissent isolées d'un contexte plus tardif, les constructions du premier état montrent un souci évident de qualité. Elles sont souvent fondées sur une base de grandes pierres de taille en calcaire, reposant elles-mêmes sur la roche. Et lorsque les murs sont directement posés sur le socle rocheux, on constate que leur base est protégée de l'érosion par des pierres, selon un dispositif encore utilisé de nos jours. Beaucoup de bâtiments sont en appareil mixte employant à la fois la brique crue et la brique cuite. Cette dernière est visiblement utilisée pour des parties dont la solidité est le critère principal, comme les jambages ou les piliers. D'autres fois, seule la brique cuite est utilisée, mais malgré tout, c'est généralement l'emploi de la brique crue qui domine. Ces murs, du moins ceux en briques crues, ont conservé un enduit de terre sur leurs faces, ainsi que le plus souvent, un second enduit de plâtre sur le côté interne. Toutes ces constructions sont liées au mortier de terre, qui restera le seul liant utilisé sur le site jusqu'à l'époque fatimide qui ajoute à cette technique l'emploi du mortier de chaux (exception faite pour l'aqueduc du IX^e siècle). Les appareils sont réguliers et les murs orthogonaux, sauf lorsqu'ils épousent la courbe du tracé d'une rue (voir pl. III *a*).

Nous l'avons dit, faute d'avoir pu dégager ce premier état de l'enchevêtrement du second, il ne nous est guère possible de parler des constructions elles-mêmes. Les seuls éléments entièrement individualisés, parce que de petite taille, sont les nombreuses fosses-silos qui parsèment les niveaux du premier état et qui étaient recouvertes par les niveaux du second (voir pl. I et pl. III *b*). Plusieurs de ces fosses ont livré des amphores encore en place (voir pl. VIII *b*). L'impression qui se dégage malgré tout est celle d'un habitat assez aéré et de grandes dimensions, desservi par des rues qui bien sûr ne sont pas orthogonales (voir pl. II *a*, le tracé de la rue et de ses possibles ramifications). Il sera extrêmement difficile d'avoir une idée de la sociologie de cet habitat. Son aspect soigné pourrait faire songer à un quartier plutôt résidentiel, bien que cette notion soit dans ce cas précis une aberration historique. Ils nous a été donné d'entrevoir dans des tranchées de fondation d'immeubles actuels, plus au sud, des constructions tout aussi soignées et encore plus riches avec leurs sols dallés de pierre, leurs murs recouverts d'enduits polychromes et les traces de placages de marbre blanc. Tous ces témoins ont bien sûr été irrémédiablement détruits par la construction d'immeubles depuis 1987. De même que nous avons pu constater, plus à l'est, sur les fouilles de l'université du Caire — aujourd'hui disparues — un type identique de construction pour un quartier dont le caractère était visiblement plus artisanal. Il faut donc en conclure que la qualité de ces constructions étaient simplement la norme, et que bien sûr nous sommes très loin de « gourbis » en torchis.

Le fait que nous ayons d'emblée des bâtiments de cette qualité ne doit pas nous étonner. Ce serait en effet oublier un peu vite — comme on l'a trop souvent fait — que la conquête arabe prend sa source dans un milieu citadin, même si de nombreux bédouins ont été les auxiliaires de cette conquête. De plus, il faut se souvenir que l'actuel plateau d'Iṣṭabl 'Antar a été attribué à des tribus yéménites, venant donc d'un

pays où la civilisation urbaine avait connu un développement certain¹¹. Dans un tel contexte, dire que ce sont des Égyptiens ou des Arabes qui ont construit la ville n'a pas grand intérêt dans la mesure où il est impossible de le savoir. Il s'agit donc d'un faux-problème reposant sur un à priori culturel, pour ne pas dire plus. La seule trace tangible que nous ayons recueillie concerne le décor peint d'un mur appartenant à une première phase de ce premier état : il était signé en arabe du nom musulman de l'artisan, 'Abd al-Rahmān (voir pl. XV a).

Le second état (c. 700-750).

Ce second état de la ville apparaît comme une modification profonde de ce qui avait préexisté, d'autant plus qu'il se subdivise en plusieurs phases — au moins deux — qui accentuent les différences de structures. Il est encore trop tôt pour donner une date précise à ce nouvel état, en l'absence d'une étude approfondie des éléments numismatiques, mais on peut constater deux évidences : la présence de très nombreuses monnaies arabes — ou islamisées? — dont le modèle découle des réformes du calife omeyyade 'Abd al-Malik, monnaies qui portent donc la *šahāda*, et celle de quelques timbres de verre de grosse dimension qui, si nous les avons bien lus, se rapportent aux années 110 de l'Hégire. De toute façon, il ne faut pas perdre de vue que ces deux états subdivisés chacun en plusieurs phases, ont une durée totale qui n'excède guère le siècle, ce qui limite considérablement le jeu que pourrait avoir une fourchette chronologique.

Il ne sera pas aisément de différencier le matériel, céramique notamment, et d'en tirer une typologie discriminante, encore moins à l'intérieur de phases qui n'ont pu qu'être très brèves. Nous pensons en particulier aux amphores et plus encore aux céramiques sigillées. Cependant, le contexte stratigraphique permettra de mettre en relief des différences si elles existent; le tout sera de savoir si elles seront pertinentes et donc utilisables dans le cadre d'une typologie.

Les éléments architecturaux offrent davantage de divergences. Alors que l'emploi de la brique cuite était largement répandu dans le premier état, il a disparu dans le second. Plus exactement, lorsqu'on a la présence de briques cuites dans des murs, on constate qu'elles ne sont que des réemplois et qu'elles ne jouent aucun rôle particulier. Les appareils sont souvent hétéroclites, combinant l'usage de briques cuites, de pierres et de gros tessons de jarres ou d'amphores dans un appareil où domine la brique crue. Cette dernière est de nature variable. Elle était exclusivement fabriquée à partir du

11. Les tribus yéménites, par leur importance, ont joué un rôle prépondérant lors de la fondation de la nouvelle capitale. Guest localise dans la zone de notre fouille la *ḥiṭṭat* Zawf et parmi d'autres *ḥiṭṭat*, la *ḥiṭṭat* al-Ma'āfir, l'une des principales tribus yéménites. Voir A.R. Guest, « The Foundation of Fustat and the Khittahs of

that town. », *JRAS*, 1907, p. 49-82 + carte. Kubiak y place les tribus d'Himyar et Ĝuhayna; on sait que les Himyarites ont une histoire qui se confond avec celle du Yémen. Voir Wladyslaw B. Kubiak, *Al-Fustat. Its Foundation and Early Urban Development*, Cairo, 1987.

sédiment local dans les constructions du premier état, et d'une facture soignée. Si ce type de brique existe toujours, il est utilisé avec d'autres briques incluant des matériaux organiques — paille, tissus, os, fragments de bois ou fibres végétales — ou minéraux — graviers ou petits tessons de céramiques. À cela s'ajoute dans une quantité remarquable des briques noires confectionnées avec le limon du Nil ou d'autres contenant une forte proportion de calcaire blanc ou de chaux. Il arrive que des murs soient bâtis en appareil régulier et homogène, mais fréquemment l'appareillage est irrégulier et constitué d'éléments disparates, ce qui donne une sorte de « patchwork » de briques de tous types. Précisons qu'il n'y a aucune raison qui puisse expliquer cette hétérogénéité, comme par exemple des reprises d'appareil, et qu'il semble bien que tout cela a été édifié avec les matériaux qu'on avait sous la main. C'est donc déjà une différence fondamentale avec le premier état.

Le point commun entre les deux états est l'aspect identique que devaient avoir ces constructions dont nous ne voyons plus actuellement que ce qui n'était pas destiné à être vu, c'est-à-dire la structure même de leurs murs. Elles étaient recouvertes d'un enduit de terre lui-même supportant à l'intérieur des pièces, un revêtement de plâtre le plus souvent agrémenté d'un décor géométrique tracé à l'ocre rouge. Il devait donc y avoir une certaine homogénéité entre ces deux états, et si la qualité du bâti diffère, l'aspect final ne devait guère être dissemblable. Nous n'avons pas, dans ce secteur, de décoration polychrome pour cette période. Les sols sont de natures différentes selon l'espace auquel ils se rapportent. Dans ce qui nous paraît être des cours ou des enclos, on n'a qu'un sol de terre (voir pl. II *a*, n°s 7 et 8). Les pièces qui sont visiblement des magasins et d'autres dont le rôle n'est pas connu, sont pourvues d'un sol de boue séchée et lissée — un mortier de terre donc — fréquemment renouvelé (voir pl. II *a*, n° 10 et pl. VI *b*). Quelques rares pièces — trois pour l'instant — sont pourvues d'un sol de briques crues recouvert, comme les murs, d'un enduit de plâtre (voir pl. IV *a* et pl. V). L'une d'entre elles possède même les restes d'un carrelage de calcaire, témoin d'un dernier aménagement avant l'incendie du quartier (voir pl. V *b*). Ces quelques pièces aux murs réguliers et orthogonaux nous paraissent être des lieux de résidence, voire même de réception (voir pl. II *a*, n° 6). C'est leur aménagement particulier, et surtout leur rareté qui nous font penser cela, car il est vraisemblable que des pièces aux murs enduits de plâtre mais au sol de boue séchée, étaient elles aussi des éléments résidentiels.

Il arrive que le premier état survive dans cette seconde période. On a pu constater que des éléments plus anciens, des piliers de briques cuites, étaient inclus dans les constructions du second état¹². De même, quelques pièces ont subsisté, réaménagées et englobées dans les nouveaux bâtiments. C'est le cas pour une grande pièce du secteur oriental, pavée de briques crues et dont les murs prennent assise beaucoup plus bas sur la roche (voir pl. V *a*). On note ici une volonté de se mettre à niveau par rapport au secteur occidental originellement plus élevé. Une autre pièce au sud-ouest — sur laquelle vient s'appuyer un des angles de l'aqueduc — a été partiellement rebâtie et

12. Voir le rapport de fouille de 1986, p. 64 et pl. X.

subdivisée : la base est construite en briques cuites et l'élévation fait place, à mi-hauteur de ce qui reste des murs, à un appareil régulier de briques crues; deux sols différents et assez distants marquaient cette reprise (voir pl. II *a*, n° 12). Cette pièce comporte d'ailleurs un départ d'escalier menant à une terrasse ou un second niveau. En règle générale, les pièces qui ont survécu lors du second état sont toujours des éléments dont l'importance se déduit de leur qualité de construction (voir aussi pl. II *a*, n° 13). Aucune construction du second état n'est établie sur le rocher, même lorsque celui-ci est tout proche, et aucune donc ne possède de réelles fondations, ce qui est un fait à souligner.

Bien que la fouille ait dégagé une surface déjà importante, nous n'avons pas encore d'ensemble qui soit tout à fait complet. Une rue apparaît bien qui sépare ces imbrications de murs et serpente selon un axe est-ouest, mais outre que son tracé conservé appartient à une première phase du second état, elle a été ultérieurement barrée par un mur (voir pl. II *a* et IX *a*). Ceci laisse supposer qu'elle se continuait vers l'ouest; elle bifurquait d'autre part sans doute aussi vers le nord (voir pl. X *b*). Cette rue délimite ainsi au sud un ensemble cohérent, mais très étendu et donc encore incomplètement mis au jour. Ce bâtiment est probablement assez représentatif de ce que devraient être les autres lorsqu'on les dégagera mieux. On constate d'abord une très grande subdivision de l'espace et une quantité importante de pièces. Cet ensemble contient deux des trois pièces au pavement de briques, et c'est l'une d'entre elles qui a fourni les restes d'un carrelage de pierres. D'autres pièces sont de la qualité intermédiaire, c'est-à-dire aux murs blanchis mais au sol de boue séchée (voir pl. II *a*, n° 14). De nombreux magasins plus ou moins vastes sont accolés à ces pièces, et contenaient encore des jarres ou des amphores (voir pl. II *a*, n° 10 par rapport au n° 6). Certaines de ces pièces, de petite dimension, ont un dispositif particulier, un bandeau de terre courant le long de trois murs, et dans lequel subsiste des cupules sans doute destinées à recevoir des petites amphores à fond arrondi (voir pl. VI *b*). Nous avons au moins deux cours au sol de terre battue parsemé de plusieurs grands foyers non bâtis (voir pl. II *a*, n° 8). Deux niveaux différents montrent un usage constant, qui pourrait être celui d'une cuisine de plein air. C'est bien sûr la présence de ces foyers qui nous fait songer à un espace ouvert, donc une cour. Une cour-cuisine est attestée par ailleurs dans un autre bâtiment où ont été trouvées quatre marmites encore en place sur deux niveaux et de nombreux foyers — huit pour le niveau le plus ancien (voir pl. II *a*, n° 7). Beaucoup de ces espaces ouverts — ou de ces cours — sont subdivisés par des lignes d'amphores réutilisées et emplies de boue pour leur donner solidité et assise (voir pl. IX *b*). Ces subdivisions de l'espace répondent certainement à des fonctions particulières qui nous échappent, mais on peut supposer qu'il s'agit sans doute d'isoler par exemple, la volaille ou le bétail, ou encore de se ménager « un coin » pour une activité différente. Aucun exemple de cour commune à deux maisons n'a été relevé, une délimitation de propriété n'est donc pas à retenir lorsqu'il s'agit de files d'amphores longues de plusieurs mètres.

Il y a une forte prépondérance des espaces de service et on notera la grande quantité de magasins. Ces lieux de stockage sont différents dans leur dimension et leur aménagement. Il peut s'agir d'une pièce rectangulaire de dimensions moyennes où des grandes jarres,

quelquefois décorées, sont enterrées à mi-hauteur et disposées sur une double file (voir pl. II *a*, n° 9 et pl. VII). Des trous plus petits suggèrent également la présence d'amphores, mais celles-ci devaient être mobiles, ce qui n'était pas le cas des jarres. Il s'agit là de pièces destinées à n'être que des magasins. D'autres pièces, plus nombreuses ont pu être des lieux de remisage plutôt que de stockage, en ce sens que leur fonction n'a pas entraîné un aménagement particulier, si ce n'est qu'un des angles a été coupé par un muret en arc de cercle, réservant un espace plus ou moins grand dans lequel étaient entreposées de petites amphores pansues ou de grandes amphores cylindriques (voir pl. VI *a*). Outre la fonction de la pièce, la nature du produit à conserver détermine le type de stockage. Ainsi, les grandes jarres ont certainement servi de contenant à des corps solides, comme des céréales. Nous en voulons pour preuve une grande jarre décorée qui avait été cassée et fut réutilisée, la tête en bas, après qu'on en eût percé le fonds et qu'on l'ait complètement enterrée, ne laissant dépasser que le pied annulaire. Cette jarre se trouvait donc avoir deux ouvertures, ce qui rend impossible la contenance d'un liquide. Ce n'est pas le cas des amphores, au goulot étroit, qui ont pu servir pour l'huile ou le vin (de très nombreux spécimens enduits de résine donnent à penser qu'il s'agit plutôt de vin).

Il faut bien sûr songer au type d'économie qui caractérise ces périodes encore proches d'un modèle antique et qui conditionne la structuration de l'espace architectural : grands bâtiments et multitude de petites pièces. Les cours sont des éléments utilitaires et non pas destinées à l'agrément comme elles le deviendront plus tard dans le contexte urbain de l'époque fatimide. Ici, elles servent de cuisines et sans doute d'enclos pour le bétail ou la volaille, ou doivent encore accueillir le nécessaire artisanat domestique lié à cette économie. Il ne faut pas oublier qu'un simple pain résulte d'une chaîne qui va de la jarre de blé entreposée dans une réserve, en passant par la meule avec laquelle on fabrique la farine avant que le pain ne soit lui-même cuit dans un four. Nous avons d'ailleurs trouvé les restes d'un four dans un autre bâtiment. Tout cela nécessite une grande place pour le stockage des vivres et leur mise en œuvre; une grande place aussi pour une domesticité qu'on devine nombreuse et qu'il faut bien loger.

Ce second état montre des remaniements affectant profondément les structures de l'habitat. On note une densification du bâti et un resserrement de l'espace. Le fait que la rue ait été coupée et que plusieurs de ses branches aient disparu indique clairement une mutation importante. Si les deux états apparaissent bien différents et si la coupure est nette, avec une accentuation dans la dernière phase du second état, le passage de l'un à l'autre pose un problème qu'il est difficile de résoudre. Nous avons une chronologie caractérisée pour chaque état; une différence physique nette les individualise également, mais aucune trace d'un bouleversement brutal n'est perceptible. Quelle est donc la cause de ce changement? Nous ne pensons pas qu'il faille expliquer ces bouleversements par un événement dramatique tel qu'une épidémie de peste, mais plutôt par un accroissement démographique important, sans doute relativement lent mais soutenu sur près d'un demi-siècle, comme sembleraient le montrer les différentes phases du second état. Nous avons eu sous les yeux depuis le début de cette fouille en 1985, le

développement de l'habitat actuel sur le plateau d'İştabl 'Antar. Les premières constructions auront été des maisons à cour de taille modeste, et des enclos vides marquant la prise de possession d'un terrain. Depuis la fin de 1987, le paysage change, les petites maisons basses font place à des immeubles de 3 ou 4 étages, et ceux-ci se construisent au gré des disponibilités financières de leurs promoteurs. Cela prend du temps, même s'il est clair que c'est un phénomène irréversible; et on peut prévoir que dans quelques années l'ensemble du plateau aura changé de physionomie, que seuls subsisteront les petits immeubles. Nous sommes confronté ici à une expérience qu'il est possible de projeter dans le passé, avec les précautions historiques nécessaires. Le passage du premier au second état nous paraît avoir suivi le même type de processus : des modifications ponctuelles liées à l'initiative individuelle, se multipliant jusqu'à ce que le puzzle soit complet et que l'aspect général du quartier en soit totalement refaçonné. Cela soulève bien sûr un problème de chronologie, puisqu'il faut alors s'attendre à ce qu'à tel endroit subsiste encore une maison du premier état, alors qu'à tel autre une nouvelle habitation a déjà vu le jour. Cependant, nous pensons que ce « flottement » chronologique reste sans doute circonscrit à une dizaine d'années.

En revanche, les causes de la fin de l'habitat omeyyade dans cette zone méridionale de Fostat sont davantage perceptibles. Sur toute la surface de la fouille les derniers niveaux d'occupation sont incendiés, et il est fréquent de trouver du matériel en place. En général les déblais ont été enlevés, car on a sans doute récupéré les briques, les dalles de sol ou les poutres encore utilisables. Toutefois, nous avons dégagé de nombreux murs effondrés par pans entiers, et il est possible qu'ils se soient écroulés peu de temps après l'incendie, ce qui n'est pas le cas de quelques zones où les éboulements de murs sont consécutifs à l'incendie. Lorsque le sommet des murs, ou des gravats, était encore haut on note qu'ils ont été arasés lors de l'installation de la nécropole à la fin du X^e siècle.

La date de cet incendie est à situer au milieu du VIII^e siècle et de nombreux indices vont dans ce sens. Le premier, parce qu'il est « parlant » est le timbre de verre au nom du calife abbasside al-Manṣūr, que nous avons trouvé en 1985 dans une couche immédiatement postérieure au niveau de l'incendie. Certes, il ne s'agit que d'un élément qui s'il était isolé, ne saurait à lui seul fournir une indication fiable. Outre le fait qu'il est en verre, donc fragile, ce n'est pas non plus une monnaie qu'on peut théauriser et conserver de nombreuses années. On peut penser qu'il date bien le contexte auquel il se rattache. L'essentiel de la datation repose sur la chronologie qui précède et sur celle qui suit ce niveau d'incendie. Les témoins — monnaies, poids ou timbres de verre — de la première moitié du VIII^e siècle sont suffisamment nombreux pour qu'il n'y ait aucun doute sur la chronologie du second état. Dans les niveaux qui succède à l'incendie, on voit bien apparaître ce qu'il est convenu d'appeler la « céramique islamique », c'est-à-dire, les céramiques à émail stannifère ou à glaçure alcaline. Ces céramiques sont contemporaines de tissus par ailleurs datables du début du IX^e siècle. En se rapprochant du pivot chronologique que représente l'incendie, on remarque un changement dans les céramiques et l'apparition, dans la seconde moitié du VIII^e siècle des céramiques

à glaçure plombifères décorées aux oxydes de cuivre et de manganèse. Ces céramiques constituent l'aboutissement des dernières sigillées égyptiennes. Elles sont accompagnées de céramiques à émail jaune vif (glaçure à l'antimoine). Dans les niveaux antérieurs à l'incendie, il n'y a aucune céramique à glaçure, celle-ci n'apparaissant qu'après cet événement¹³. Il faut ajouter à cela que l'essentiel des céramiques — amphores, jarres ou sigillées — sont généralement datées d'une époque plus haute sur d'autres sites, du VII^e, voire du VI^e siècle. Les fouilles mettent donc en évidence à Fostat une existence plus longue que prévue de ces produits, notamment des sigillées qui survivent peut-être sous forme de coupelles jusqu'au IX^e siècle. Le contexte céramique offre ainsi des indications plus fiables pour établir une chronologie de cet incendie général : le milieu du VIII^e siècle.

Habitat oriental et premiers zabbalîn.

Nous avions dégagé en 1987 un petit ensemble de murs de pierres proches de l'aqueduc, et séparés par ce qui était visiblement une rue (voir pl. X a). En 1988, un peu plus à l'ouest, un autre fragment était trouvé qui continuait sous la berme et présentait globalement la même orientation. La datation relative de ces éléments, postérieurs à la destruction du milieu du VIII^e siècle, était connue, puisque l'acqueduc du milieu du IX^e siècle coupait une de ces structures, ne laissant subsister qu'un triangle étroit. En 1989 l'ouverture d'une fouille au nord de celle pratiquée au printemps 1987 a permis de continuer le dégagement de ces vestiges.

Un bâtiment important a été ainsi mis au jour, de forme légèrement trapézoïdale et subdivisé en plusieurs espaces (voir pl. XI a). La conservation de quelques assises de briques crues nous a permis de comprendre qu'il s'agissait de fondations. Peut-être ces fondations profondes dépassaient-elles le niveau du sol, mais il ne nous est pas permis de le dire puisque précisément nous n'avons pas retrouvé de sol. Il est cependant fréquent dans les constructions de briques crues que des fondations en pierres se continuent en soubassement externe, ce qui pourrait expliquer ici la relative importance du bâti.

Les pierres de calcaire blanc sont liées au mortier de terre ; elles sont de taille assez régulière et offre fréquemment un appareillage en « opus spicatum » ce qui est tout à fait original dans ce contexte archéologique. Il y a donc dans cette originalité, un fil conducteur qui nous a permis de faire des comparaisons intéressantes. Nous avons eu l'occasion de visiter avant qu'il ne disparaisse, le site de la fouille pratiquée par l'université du Caire. Là, nous avions remarqué un important niveau semblable en tout point au nôtre, et c'est justement l'emploi de cet « opus spicatum » qui nous permet aujourd'hui

13. Nous n'avons pas encore suffisamment avancé l'étude prometteuse des céramiques d'Istabl 'Antar pour en parler davantage ; cependant nous avons trié au moins deux millions de tessons

depuis le début de ces fouilles, et c'est donc sur cette base statistique que nous pouvons avancer cette conclusion.

de faire un lien entre ces deux secteurs du plateau d'Isṭabl 'Antar, dans un contexte archéologique bien entendu identique.

Nous avons suffisamment dégagé de surface dans la zone occidentale de la fouille pour savoir que ces murs se limitent au secteur nord-est. À l'échelle du plateau, nous voyons se développer un habitat, de notre zone vers les cimetières actuels, donc sur la partie orientale d'Isṭabl 'Antar. Cela signifie qu'après la destruction des faubourgs sud de Fostat au milieu du VIII^e siècle, des quartiers ont été construits au début de l'époque abbasside qui ont succédé sur une étendue moins importante aux quartiers de l'époque omeyyade. Ces nouvelles constructions montrent une organisation certaine avec des bâtiments aux plans assez réguliers et des rues, comme celle dont nous avons retrouvé un fragment. C'est donc une phase d'occupation du plateau qui nous avait échappé puisqu'elle n'apparaît que partiellement sur la fouille.

La stratigraphie permet de mettre en relation cette phase avec les couches de dépotoirs dégagées dans le secteur sud-ouest de la fouille. Celles-ci ont révélé une réoccupation précaire du site qui s'est limitée à un vague réaménagement à l'intérieur des murs en ruines (voir pl. VIII *a* qui concerne le n° 12, pl. II *a*). Il n'y a eu aucune reconstruction véritable. D'une façon générale, les couches que nous dégageons sont exemptes des éléments qui composent les dépotoirs domestiques, notamment les déchets culinaires. De même, si les céramiques abondent, les constituants organiques — bois, vannerie, tissus — sont relativement rares, alors que nous savons que les conditions sont favorables à leur conservation. Ici, c'est une composition inverse que nous observons. Il y a bien sûr toujours des céramiques, mais en quantité moindre. Les éléments organiques forment l'essentiel de ces couches, bien que les déchets culinaires soient toujours aussi inexistants, ce qui est un détail important : il ne s'agit donc pas d'un simple dépotoir domestique. Si l'on ajoute à cela une très grande quantité de tissus, de papyri — inscrits ou non — et de débris de vannerie, on ne peut que conclure à une sélection des déchets, et c'est pour cela qu'il nous semble certain que ces couches de dépotoir ne proviennent pas de l'habitat abbasside tout proche. La qualité des ordures et les traces de réinstallation dans les ruines de l'habitat omeyyade détruit nous font conclure à une activité de chiffonniers contemporaine de l'habitat abbasside. Il faut remarquer que par le plus grand des hasards la fouille concerne, pour cette époque, une zone sensible de la ville, puisque nous nous trouvons vraisemblablement à la limite méridionale de celle-ci, les chiffonniers étant installés en dehors de l'habitat, au sud d'une agglomération implantée dans une région où dominent les vents du nord et dans un secteur passablement ventilé — nous n'en voulons pour preuve que le choix qu'en a fait l'armée d'Égypte de Bonaparte pour y installer ses moulins à vent.

Il faudrait disposer d'autres points de fouilles autour de Fostat pour tirer des conclusions plus générales sur les limites et la morphologie de la ville à l'époque abbasside. C'est malheureusement trop tard, compte tenu des bouleversements intervenus depuis un demi-siècle. Notre expérience trouve ici ses limites, car nous ne pouvons que suggérer à partir d'une zone très réduite, en prenant garde de ne pas généraliser. Il y

avait peut-être d'autres secteurs dévolus aux chiffonniers, et qui n'étaient peut-être pas aussi bien situés par rapport aux vents dominants...

L'aqueduc.

Cet ouvrage particulier qui représente à lui seul un moment de l'histoire du site, a déjà été présenté¹⁴, nous n'y reviendrons donc pas, sauf pour préciser certains points (voir pl. II a).

L'aqueduc était hors d'usage dès la fin du X^e siècle lorsque fut implantée la nécropole fatimide; on l'a alors partiellement détruit. Nous ne savons rien de ce qui a nécessité sa construction vers le milieu du IX^e siècle; sans doute un complexe architectural dont il assurait l'alimentation en eau. Lorsqu'il a été modifié, ses eaux ont été captées pour compléter l'apport qu'assurait l'aqueduc d'Ibn Tūlūn encore visible plus à l'est, dans l'actuel cimetière. Il s'agissait alors de desservir le palais et la mosquée du ḡabal Yaškur. Cet ensemble palatial n'a pas survécu à la dynastie toulounide et bien que la mosquée ait subsisté, l'aqueduc ne fonctionnait plus lorsqu'arrivèrent les Fatimides. L'aqueduc concerné par la fouille est connu sous le nom de « qanātir al-Atfīhī » à cause de la proximité d'une mosquée consacrée au cheikh du même nom, originaire de la ville d'al-Atfīh située entre Le Caire et Beni Souef sur la rive orientale du Nil.

L'aqueduc est détruit par l'édition de la nécropole, ainsi que le montre un angle où l'ouvrage a été complètement arasé pour être recouvert d'un sol de pierres et de mortier. Ce sol se rattachait à un long mur dont la fondation a tranché l'angle de l'aqueduc¹⁵.

Les bâtiments de la nécropole fatimide ont parfois réutilisé les structures de l'aqueduc. Ainsi, on remarque des implantations contre le mur de base de l'aqueduc, celui-ci étant alors inclus dans la nouvelle construction, tandis que les joints de son appareil sont refaits et qu'il est revêtu quelquefois d'un crépi lissé (dans le secteur oriental notamment). Des murets ferment l'espace libre entre deux piles, espace dans lequel peut prendre place une petite citerne dévolue à l'alimentation d'un bassin, lorsque l'aqueduc est plus haut que le sol fatimide. Mis à part ce genre de réutilisation, l'aqueduc ne subit aucune modification et sa structure inutile ne fait que coexister avec les bâtiments fatimides. Les piles, ou du moins certaines d'entre elles, ont subsisté longtemps sur une hauteur importante, c'est ce qu'on peut déduire du dégagement de l'une d'elles qui s'est effondrée sur les couches de déblais consécutifs à la destruction de la nécropole¹⁶.

Les premières sépultures.

Avant d'aborder la présentation de ce qui reste de la nécropole fatimide nous devons signaler d'autres inhumations sur lesquelles nous ne savons encore que peu de choses.

14. Voir le rapport de fouilles de 1986.

16. Voir le rapport de fouilles de 1986, p. 65.

15. Voir le rapport de fouilles de 1986, pl. XX.

Si le plateau d'Isṭabl 'Antar a été occupé pendant un siècle par une grande nécropole (al-Qarāfa al-Kubrā) aux constructions imposantes — de la fin du X^e à la fin du XI^e siècle — le lieu avait déjà servi auparavant de cimetière. Cette spécificité survivra bien après que les tombeaux fatimides aient été détruits, sans doute jusqu'au début du XX^e siècle si l'on en croit l'inhumation collective datable de la fin de l'année 1929¹⁷. On peut supposer qu'à cette époque nous avons là des sépultures pauvres et inorganisées, à la différence du cimetière encore en fonction plus à l'est, et qui se caractérise par des tombeaux bâtis comme autant de petites maisons. C'est ce qu'on peut déduire de la découverte en 1988, de deux inhumations d'enfants faites en pleine terre (voire pl. XIII *a*).

Les deux inhumations que nous avons dégagées de part et d'autre d'une tombe fatimide appartenaient à un niveau plus ancien. Elles étaient individuelles et creusées dans les couches d'abandon du milieu du VIII^e siècle (voire pl. XIII *b*). Deux squelettes d'adultes étaient ensevelis en pleine terre, reposant sur le côté droit, la face tournée vers La Mecque. Nous savons que ces inhumations sont postérieures à la seconde moitié du IX^e siècle et antérieures à la fin du siècle suivant; sans doute faut-il les situer au début du X^e siècle comme nombre de sépultures dont nous avons pu voir les stèles et qui occupaient alors la partie orientale du plateau, avec un développement vraisemblable à l'ouest, vers notre zone de fouille.

Ces deux tombes dont le contexte est encore mal connu, sont cependant un indice précieux qui permet de mieux comprendre la mutation du site. La nécropole fatimide n'a pas innové en la matière, mais elle a été implantée dans une zone cémétériale peu dense. En effet, ces deux tombes sont les deux seuls témoins que nous ayons découverts qui soient antérieurs à la période fatimide.

La nécropole fatimide.

La nature funéraire de l'occupation fatimide du site, si elle était déjà un fait acquis depuis les deux premières saisons de fouilles, a été néanmoins confirmée par la découverte de plusieurs vestiges architecturaux, bien que ceux-ci diffèrent par leur nature, des « villas funéraires » précédemment mises au jour¹⁸.

17. Voir le rapport de fouille de 1985, p. 12.

18. Le terme de « villa funéraire » ne nous convient pas vraiment et nous gêne en ce qu'il a à la fois de moderne et d'occidental, car il ne s'agit pas de le prendre sous l'acception romaine du terme, bien entendu. Mais que dire? Cette forme d'architecture funéraire est originale, et si nous y voyons des parallèles évidents avec les maisons à cour déjà découvertes à Fostat, il ne faut pas oublier qu'ici l'essentiel du bâti est détruit et que nous ne pouvons donc pas tirer de conclusion sur la disposition architecturale d'ensemble, sans doute autre que celle observée dans l'habitat. Le terme de *dār* ne nous satisfait

guère plus dans la mesure où il se réfère à des notions sociales différentes, à commencer par le fait qu'il s'agit d'un lieu prévu pour être habité, avec tout ce que cela sous-entend comme organisation, utilisation, hiérarchisation et donc modulation de l'espace. Cependant, il est vraisemblable que les grandes *dār* correspondent au même niveau socio-économique que ces « villas funéraires ». Quant aux autres termes de « tombe » ou « caveau », ils ne conviennent pas non plus, ayant un sens trop général et n'étant pas assez descriptifs. C'est donc faute de mieux, que nous emploierons « villas funéraires » tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un terme critiquable.

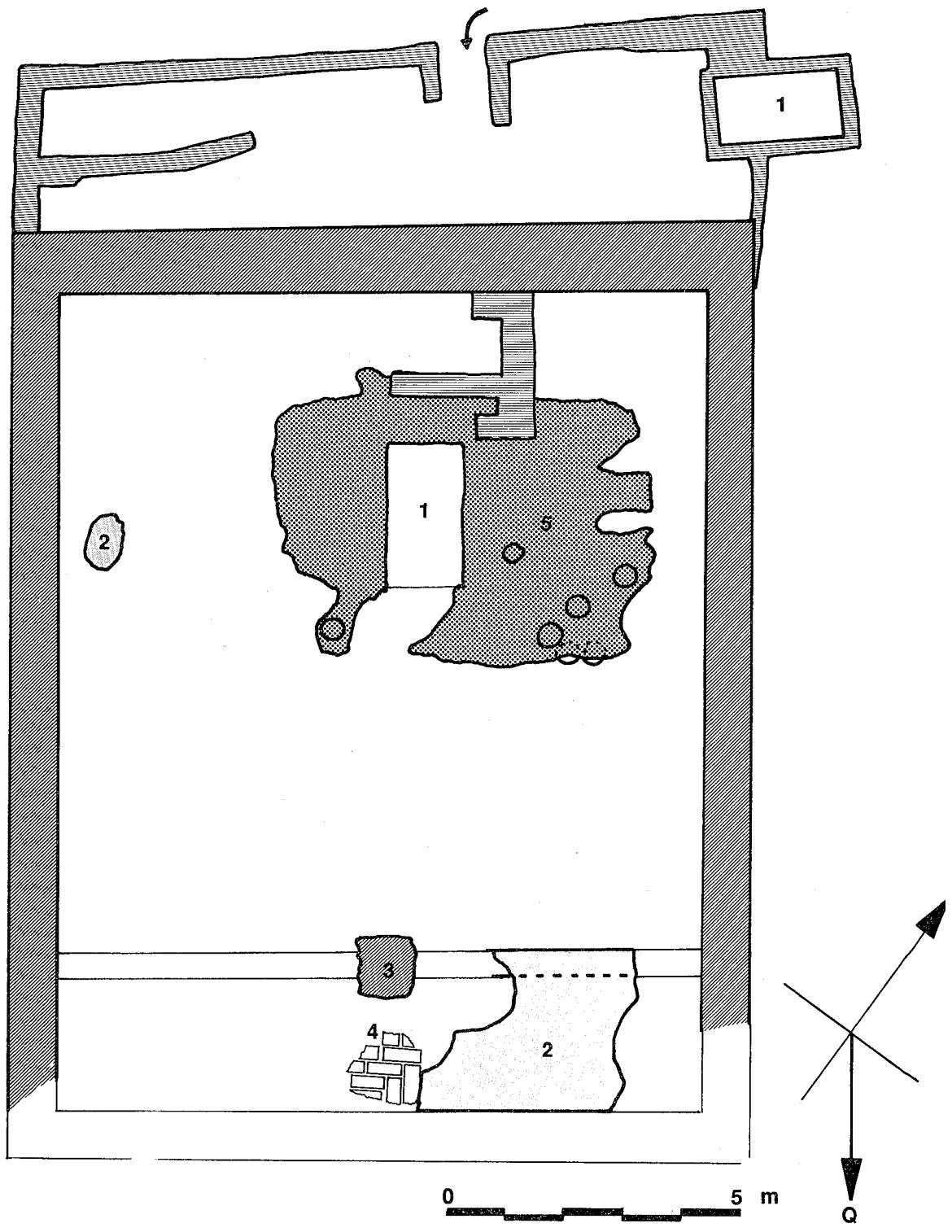
Une des découvertes les plus originales a été celle d'une petite mosquée funéraire¹⁹. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire de dimensions modestes orienté selon l'axe de la *qibla* (voir pl. II a, n° 1). Nous avons vérifié cette orientation qui est strictement identique à celle de la mosquée voisine, plus importante, connue sous le nom de Hadra al-Šarīfa. Cet édifice presque totalement détruit a été en grande partie reconstitué, puisqu'il ne subsistait qu'à l'état de traces. Nous avons son périmètre total grâce à une conservation assez bonne des fondations qui s'enfonçaient profondément dans les couches en place et ont passablement perturbé les niveaux plus anciens. Ces fondations sont d'un type devenu classique sur ce site puisqu'elles sont bâties en grosses pierres calcaires liées au mortier de terre : c'est très exactement le même procédé de construction que celui employé pour la villa funéraire découverte en 1986. Des éléments recueillis sur place et qui ont échappé à la récupération montrent que l'élévation était en briques cuites liées au mortier de chaux, suivant là encore un schéma fatimide très usuel. Le plan reprend le dispositif classique des mosquées à cour centrale. La salle de prière dont le mur *qibla* a totalement disparu, fondations comprises²⁰, était surélevée par rapport à la cour, et soutenue par un muret de briques crues. Le sol de cette salle était enduit de mortier blanc, sauf dans la partie centrale, entourant un pilier ou une colonne²¹ où il était revêtu d'un dallage de pierres calcaires du même type que celui des cours fatimides. C'est selon toute vraisemblance face à cette colonne que devait se trouver le mihrāb, dont il n'existe plus aucune trace mais qui suggère la présence du dallage. Il est bien

19. Nous disons qu'il s'agit d'une mosquée funéraire, nous entendons par là qu'il s'agit d'un lieu de prière enchaînant une tombe. Les dimensions de l'édifice sont réduites, mais il s'agit tout de même pour nous d'un *masjid*. Il nous a été suggéré qu'il pouvait s'agir d'un *muṣallā* mais outre le fait que ce n'est pas la taille qui détermine la nature de ces enclos à prières, il nous semble qu'ils sont généralement à ciel ouvert et surtout dépourvus d'élément funéraire. On peut aussi penser que l'ensemble est à considérer comme une grande tombe, ce n'est alors que querelle de mots, car cette construction contenait tous les éléments constitutifs d'une mosquée, notamment les installations nécessaires aux ablutions. De plus, s'il ne s'agit pas ici d'une mosquée funéraire, qu'elle est donc la définition de ce type d'édifice?

20. Nous avions ouvert en 1986 une tranchée le long de l'aqueduc à ce même emplacement et n'avions pas compris alors le déroulement stratigraphique qui nous était apparu très incohérent. La solution de ce problème a été fournie au printemps 1987 : nous avions presque exactement refouillé une tranchée de pillage du XI^e siècle,

celle qui avait détruit ce mur *qibla*. Nous avions noté également dans la coupe nord de cette tranchée, la présence d'un squelette visiblement hors contexte puisque apparaissaient ensemble le crâne et une tête de fémur; là encore l'explication viendra du dégagement de cette mosquée.

21. Cette colonne reposait sur une fondation qui lui était propre et qui nous a été conservée. Il s'agit d'un gros pilier bâti dans le sol avec des pierres et des fragments importants de maçonnerie liés avec de la boue. Lorsque nous avons démonté cette fondation, nous en avons tiré plusieurs fragments qui ont permis de reconstituer un segment d'escalier. Il s'agit d'une construction en pierres noyées dans du mortier de chaux, et non pas de marches monolithiques; cependant, il s'agit du même type d'escalier auto-portant que nous retrouvons aujourd'hui dans les édifices mamelouks ou ottomans. Sachant que la mosquée fut construite à la fin du X^e siècle, l'escalier qui lui est antérieur, apparaît donc comme un témoignage précieux de l'ancienneté de cette technique, qu'on peut rapporter ainsi au début du X^e voire même au IX^e siècle.



MOSQUÉE FUNÉRAIRE

- 1. Tombes
- 2. Sols de mortier
- 3. Fondation du pilier
- 4. Reste de carrelage
- 5. Jardin

sûr impossible de dire si ce mihrāb était plat ou voûté en cul-de-four. Des éléments que nous avons pu recueillir permettent de penser que cette salle au moins, était assez joliment décorée : fragments de stucs épigraphiques en coufique fleuri dont le relief est rehaussé de peinture (voir pl. XV b) et pièces géométriques de mosaïques de marbres polychromes. Ce sont ces éléments relativement riches qui intéressaient principalement les pilleurs, il est donc normal qu'ils aient été recueillis en nombre limité dans la fouille; mais bien que peu nombreux, ils donnent une indication non négligeable. Notons à ce propos, une constatation que nous avons faite et sur laquelle nous nous permettons d'insister : il est impossible de déduire la qualité de la construction sur le seul aspect des ruines conservées. Il nous est apparu clairement en effet, que les murs utilisent souvent des éléments hétéroclites et que leur construction dénote un manque de soin certain. Mais il ne faut pas perdre de vue l'importance de l'apparence : tout ceci était crépi et couvert d'un enduit blanc souvent décoré qui ne laissait rien voir ou supposer, de la qualité réelle du bâti. Cette prédominance du rendu extérieur sur la qualité, ce camouflage donc, est une règle quasi générale aussi bien dans les constructions fatimides que mameloukes, et trouve un écho certain dans les céramiques égyptiennes qui procèdent bien souvent, surtout à l'époque mamelouke, d'une même conception. Concernant la qualité technique, et donc sociale des nombreux bâtiments mis au jour lors de ces fouilles, et quel que soit la période considérée, il nous a paru préférable de nous méfier d'un jugement *a priori* qui n'aurait pris en compte que la seule structure interne d'un bâti aujourd'hui mis à nu et qui n'était pas destiné à être vu.

La cour était revêtue dans ses parties latérales d'un sol lissé de mortier gris très solide. Le centre était occupé par un petit jardin, aménagé avec des arbustes en pot²², et qui entourait une tombe dont seule subsistait la structure maçonnée en briques cuites (voir pl. II a, n° 2). Cette tombe était vide et nous pensons que l'occupant était ce squelette recueilli dans la tranchée de pillage du mur *qibla*. L'orientation de la tombe, par ailleurs classique par sa construction, est très intéressante puisqu'elle est perpendiculaire au mur *qibla*; cela veut dire en clair que pour regarder vers La Mecque, la tête du défunt devait sans doute reposer sur un chevet. On s'est demandé à propos de la mosquée Hadra al-Šarifa si la vocation funéraire de cet édifice était prévue dès le départ ou s'il s'agissait d'une modification postérieure. Ici, la chose est clairement établie, nous avons dès l'origine un monument funéraire.

La spécificité de cet édifice est soulignée par une tombe s'inscrivant dans l'avant-corps de la mosquée (voir pl. II a, n° 3). Légèrement postérieur à la mosquée, l'avant-corps est constitué d'un mince muret de briques crues sans aucunes fondations,

22. La fouille de ce jardin a montré divers réaménagements et nous avons pu isoler trois niveaux bien distincts prouvant l'entretien constant de cette tombe. La terre est constituée par un apport de limon du Nil facilement reconnaissable à sa couleur noire et sa consistance granuleuse; tous les jardins du site sont constitués par des

apports de limon. Ici, les traces végétales n'ont pas permis de connaître la nature des plantations, et il n'est pas certain qu'une analyse palinologique y arriverait davantage dans la mesure où les pollens contenus dans le limon fausseraient certainement le résultat.

c'est donc plutôt un petit enclos rectangulaire assez étroit. La tombe coupe le mur nord de cet avant-corps et se place parallèlement au mur *qibla*, elle est bâtie en briques cuites liées à la terre et revêtue sur les parois intérieures d'un enduit blanc (voir pl. XII b). Elle ne contenait pas moins de 13 squelettes allongés sur le côté droit, la tête tournée vers La Mecque. Il s'agit visiblement d'un caveau et les inhumations ne sont pas simultanées, puisque les premiers squelettes ont été poussés pour permettre d'accueillir les nouveaux arrivants. Cette tombe annexe reflète sans doute le souci d'être enterré près d'un personnage important, peut-être un saint homme, et donne par contre-coup un caractère particulier à cette mosquée.

La mosquée funéraire et ses dépendances étaient entourées d'un très long mur d'enceinte. Nous n'avons que partiellement retrouvé ce dernier au cours de la fouille et il continue donc sous les niveaux non fouillés. Il est d'abord apparu en 1986 et 1987 dans l'angle droit que forme l'aqueduc au sud-est de la fouille. À cet endroit l'aqueduc a été tranché net pour permettre le passage du mur, et ses piles ont été arasées et recouvertes par une chape de mortier qui constitue le sol accompagnant ce grand mur (voir pl. II a, n° 11). Le parcours de cet ouvrage suit une courbe qui se développe du sud-est vers le nord-ouest et semble enclore un grand espace abritant la mosquée funéraire et sans doute d'autres monuments, tel un grand édifice entièrement disparu dont nous ne possédons que la décoration sur plâtre, ou encore selon toute vraisemblance, la villa funéraire découverte en 1986. Nous ne pouvons encore rien dire sur la nature et l'importance de cet enclos funéraire, si ce n'est que nous avons là un vaste ensemble. Le mur a été entièrement détruit et c'est son négatif que nous suivons la plupart du temps, sauf lorsque nous trouvons quelques assises en pierres de sa fondation. Il n'est pas possible de savoir si l'élévation était en pierres ou en briques cuites liées au mortier de chaux. Les pierres des fondations étaient en tout cas mortéées en à la chaux, ce qui marque une différence avec les fondations des édifices funéraires contemporains où le mortier de terre a la préférence. Le sol apparaît sur toute la longueur du mur sous forme de lambeaux plus ou moins importants qui témoignent qu'une vaste surface en était recouverte. La connexion physique de ce sol avec la mosquée funéraire nous échappe, mais nous savons que ce sont deux éléments contemporains détruits simultanément.

D'autres éléments isolés apparaissent à l'intérieur de cet enclos. C'est le cas de deux jardins dont l'un est bâti. Il s'agit d'un grand rectangle de pierres délimitant un remplissage de limon du Nil. Des niveaux différents d'apports de limon ont été isolés qui montrent le soin qu'on apportait à l'entretien de ces installations d'agrément. Sur l'ensemble de la fouille, beaucoup d'éléments horticoles ont été retrouvés, qu'ils soient isolés ou le plus souvent liés à des bâtiments ou à des bassins sous forme de plates-bandes. Il faut donc imaginer à cette époque un environnement assez verdoyant dans une zone qui est naturellement désertique. La question de l'eau se pose, d'autant plus qu'alors l'aqueduc ne fonctionnait plus. Nous connaissons l'existence d'une citerne fatimide fortifiée, détruite en 1987, qui était située sur un axe nord-sud descendant vers l'actuel quartier de Basātīn, où se trouvait autrefois le birkat al-Ḥabaš. Nous avons pu suivre un petit aqueduc creusé dans la roche qui devait faire partie d'un aménagement destiné

à amener l'eau à la citerne. Une autre citerne était visible sur le terrain de fouilles de l'université du Caire, dans la continuation de cet axe nord-sud lorsque celui-ci coupe le grand axe est-ouest qui traverse le plateau sur toute sa longueur, du cimetière oriental au quartier actuel du « Caire copte »²³. Hormis ces deux possibilités connues, il faut songer à des transports d'eau à dos d'âne, comme c'était le cas il y a peu à Istabl 'Antar avant que les porteurs d'eau ne soient détrônés par l'installation de l'eau courante en 1988.

À l'automne 1987 nous avons découvert un autre élément qui nous semble intéressant de signaler. La fouille portait dans le secteur sud-ouest, le long de l'aqueduc où des installations fatimides étaient visibles — un sol dallé et un jardin. Un peu à l'extérieur de ces vestiges, mais accolée à l'aqueduc fut dégagée une structure en pierres affectant la forme d'un fer à cheval (voir pl. II a, n° 4). Tout autour ont été trouvés de nombreux papiers dont beaucoup pseudo-épigraphiques, tels des papiers magiques, ou d'autres portant des citations pieuses. L'un d'entre eux était même plié et lié avec un morceau d'étoffe — nous ne l'avons pas encore restauré — à la manière de demander d'intercession que l'on jette sur le tombeau d'un saint. Lorsque nous avons fouillé cette structure, nous vîmes qu'elle descendait sous l'aqueduc et qu'un escalier assez grossier (et instable) avait été aménagé. La fouille aboutit à une couche plane — appartenant au remplissage de l'époque omeyyade — sur laquelle étaient disposés un crâne et une lampe à huile (voir pl. XIV a et b). Le crâne, car il ne s'agit nullement d'un squelette, était posé sur le mandibule inférieur, et l'état des dents a permis de penser qu'il était celui d'un individu âgé. La lampe à huile est d'un type fatimide très classique, à glaçure verte. Ces deux éléments reposaient sous une voûte hâtivement taillée dans la fondation de l'aqueduc. Il y a donc là une « sépulture » fatimide, située hors de l'enceinte du grand mur. Le caractère particulier de cette tombe n'échappera à personne. Le crâne isolé, la lampe à huile, l'aménagement de cette structure conçue comme une crypte dans laquelle on peut descendre, les nombreux papiers plus ou moins religieux trouvés tout autour, nous portent à croire qu'il s'agit du tombeau d'un saint. Nous savons par les textes que le Qarâfa al-Kubrâ fourmillait de sanctuaires. Celui-ci en est certainement un, mais il n'aura pas connu le succès sans doute escompté par les servants du culte, et aucune

23. Depuis Guest ou Creswell, on a beaucoup parlé de cet ensemble connu sous le nom de ḥūš Abū 'Alī, et ce n'est, ni le moment ni le lieu de traiter cette question. Mais il nous est difficile de ne pas faire état de quelques remarques. Un important élément de maçonnerie, du même type que les tours pleines de la citerne fortifiée, émergeait des tas de déblais. On y a vu l'emplacement de la mosquée al-Awliyya, et sans doute pris ce vestige pour le reste d'un minaret. Ceci était une hypothèse faite en l'absence de fouilles. Lorsque nous avons visité le terrain des fouilles de l'université du Caire, déjà anciennes

et à l'état d'abandon, nous n'avons observé aucun élément susceptible d'avancer l'hypothèse d'une mosquée, bien au contraire, le rapport de fouille publié par Mme So'ād Māher nous conforte dans cette idée. Nous avons vu par contre deux citernes, dont une très grande et bien bâtie, ainsi que d'autres aménagements hydrauliques. Nous nous trompons peut-être après ce que d'éminents savants en ont dit, mais pour nous, il n'y a pas de mosquée, mais une autre citerne fortifiée, sans doute liée à celle qui se trouve plus au sud.

opulence, même modeste, ne sera venue améliorer sa construction très approximative. Sinon nous aurions trouvé les traces d'une Qubba.

Il reste qu'avec la mosquée funéraire, c'est le deuxième élément qui sort de l'ordinaire et confirme archéologiquement le rôle particulier de certaines tombes du Qarāfa²⁴. Notre fouille affectant une surface somme toute réduite de l'ancien cimetière, on comprend que les tombeaux de personnages pieux devaient y être effectivement nombreux. Notons que ces deux tombes sont accolées à l'aqueduc al-Atfiḥī : le šayḥ qui lui donna son nom n'était pas le seul à avoir un tombeau en relation avec l'ouvrage hydraulique, d'où l'évidente difficulté qu'il y aurait à situer son lieu d'inhumation.

La découverte d'une quantité très importante de fragments d'enduits peints lors des fouilles de 1989 a été un apport intéressant pour la connaissance des niveaux fatimides. Ces centaines de fragments de toute taille nous renseignent en premier lieu sur la stratigraphie et la destruction de la nécropole. Nous les avons en effet retrouvés sur trois niveaux différents et ceci montre assez qu'après la destruction ce secteur a été fortement remanié. Toutefois, l'absence d'éléments beaucoup plus récents — mamelouks par exemple — indique que ces remaniements ont eu lieu peu de temps après, sans doute à la fin de l'époque fatimide.

Ces perturbations stratigraphiques peuvent résulter d'une activité de zabbālīn qui est attestée sur le site, toujours dans la zone sud-ouest, à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle : nous avons recueilli de nombreux tissus de qualité très variable, allant de la « gallābiyya » au fin tissu de soie décoré, plusieurs dizaines de chaussures de cuir de différents types plus ou moins bien conservées, ainsi qu'une quantité importante de papiers, dont des lettres entières quoique brèves. Cet établissement de chiffonniers est donc le second dont nous ayons la trace dans le secteur. Il en existe encore un de nos jours tout près de la fouille sur les bords de l'étang « Baṭn al-Baqara » dans la zone d'anciennes carrières, mais la plupart des chiffonniers sont installés aux marges du cimetière oriental, sur les contreforts du Moqattam. Au début du IX^e et à la fin du XI^e siècle on constate cette présence des zabbālīn. Rien ne prouve qu'il n'y ait pas eu une continuité dans cette occupation, en dehors de la concession de fouille, même si pour nous elle paraît s'interrompre pendant près de trois siècles.

Pour en revenir aux fragments d'enduits peints, nous pouvons considérer qu'ils nous fournissent deux sortes de renseignements sur la qualité de certains bâtiments fatimides d'une part, et d'une manière générale sur l'art décoratif fatimide. Ces morceaux de plâtre proviennent sans aucun doute d'un grand édifice ruiné et aujourd'hui entièrement disparu. Si nous cherchons à quoi les rattacher, en partant du principe qu'ils ont

24. Nous avons également trouvé un fragment de sac de grosse toile portant une inscription à l'encre : « mawlānā (ou mawlāyā) al-Šayḥ Abū-l-Ḥusayn ». Ce sac prévu pour recevoir l'offrande des visiteurs, devait appartenir au mobilier d'une tombe de saint. Il constitue peut-être un troisième élément, on peut se rattacher à l'une

ou l'autre des deux tombes, on encore venir d'ailleurs et être hors contexte. La seule chose que nous pouvons dire, c'est qu'il appartient à l'époque fatimide. Nous n'avons pas encore entrepris de recherche à son sujet, mais il est probable que le nom d'Abū-l-Ḥusayn ne suffise pas pour identifier le personnage.

été trouvés « *in situ* », deux possibilités s'offrent à nous. Il y a tout d'abord la grande tombe fouillée en 1986, toute proche²⁵. Nous savons, ne serait-ce que par la dimension du caveau et sa profondeur ou par l'entretien constant des dallages, que cette tombe était un monument riche ; mais alors que nous avions trouvé des fragments de mosaïque de marbre, aucune trace conséquente d'enduits peints n'a été décelée. Mais c'est sans doute avec les restes d'un petit bassin qu'il convient de faire la relation. Le bassin est implanté dans les fondations du bâtiment abbasside (voir pl. XI *a* et *b*) ; il a subi une destruction partielle, mais nous avons pu observer qu'il était entouré de deux grandes plates-bandes latérales et de deux sols de mortier blanc. Il faut peut-être rattacher à ce petit ouvrage les restes d'un autre « bassin » bâti entre deux piles de l'aqueduc, à un niveau plus élevé et sans connexion aucune avec un sol : il pourrait s'agir d'une petite citerne alimentant le bassin. Le plan du bassin offre un dessin qui n'est pas banal et qui le distingue ainsi des modèles courants, ce qui semble indiquer une certaine qualité comparable au bassin de la grande tombe voisine. Le jardin bâti dégagé un peu plus vers l'ouest doit probablement faire partie du même ensemble. Mais il faut reconnaître que nous n'avons aucun mur, si ce n'est quelques traces se superposant aux fondations du bâtiment abbasside. Faut-il mettre en rapport avec cet édifice disparu la tranchée de pillage — fatimide — qui a coupé un sol de la première moitié du VIII^e siècle et qu'on peut observer sur la planche V *a*? Cette tranchée va jusqu'à la roche et on y a trouvé des fragments d'enduits peints. Il pourrait s'agir encore d'un négatif de mur comparable à ce qu'on a observé dans la grande tombe voisine, mais ici aucune trace stratigraphique visible dans une coupe ne vient étayer cette hypothèse pourtant probable. C'est également dans tout ce secteur que le mur de l'aqueduc a été réutilisé et recouvert d'un crépi lissé. Nous avons ici un exemple caractéristique de la difficulté que nous avons à cerner la réalité de la nécropole fatimide : la double destruction à la fin du XI^e siècle par des pillards et au début du XX^e siècle par des sabbâhîn si elle a fait disparaître les élévations de murs est parfois allée jusqu'au démontage des fondations. Dans ce cas nous possédons tous les indices qui suggèrent la présence d'un grand édifice dont nous ne pourrons jamais produire le plan.

Les fragments d'enduits peints n'ont pas encore été assemblés car il s'agit d'un puzzle considérable. De gros morceaux nous permettent pourtant d'avoir un petit aperçu de ce qu'était le décor. L'emploi de la polychromie est constant et la palette des couleurs comprend le noir, le rouge, le bleu, le vert, le jaune et l'ocre ; ces couleurs étant exprimées dans des tonalités variables. Les motifs sont des arabesques végétales ou des entrelacs, lesquels semblent plutôt prendre place sur les éléments plastiques, tels que les claustra. Aucun décor figuré, humain ou animalier n'existe ici. Les claustra étaient pourvues de verres incolores ou bleu turquoise (teintés à l'oxyde de cuivre), dont beaucoup portaient encore la trace d'une décoration peinte en noir. Il faut noter un détail technique qui est l'emploi de verre de vitre, c'est-à-dire de verre plat. Nous ne pouvons pas encore percevoir le dessin ajouré que formaient ces vitraux en plâtre mais ils nous

25. Voir le rapport des fouilles de 1986, p. 65 *sq.*

semblent assez différents de ceux qu'on peut voir actuellement dans les divers monuments mamelouks ou ottomans. Plutôt que des motifs polygonaux, ceux-ci font apparemment davantage appel aux lignes courbes, sans doute un peu à la manière de certains vitraux gothiques. Nous avons l'impression que les murs s'ornaient de grands panneaux rectangulaires, dont le décor était encadré par d'épaisses lignes vertes ou noires, ce qui n'est pas sans rappeler une certaine tradition antique. Nous espérons que ce long travail de puzzle permettra la reconstitution de surfaces suffisamment grandes pour livrer des éléments de décoration lisibles. Nous aurions alors une information originale sur ce qu'était le décor peint au premier siècle fatimide, période sur laquelle nous ne possédons que peu de renseignements fiables²⁶.

CONCLUSIONS

Ainsi que nous avons tenté de le montrer dans ce rapport, les quatre campagnes de fouille que nous avons menées sur le site d'İştabl 'Antar auront fait progresser notre connaissance du lieu et des mutations qu'il a subi au cours des siècles. Si beaucoup de questions préalables ont trouvé leur réponse — ou des éléments de réponse — les fouilles ont également suscité d'autres interrogations ou généré par certains détails une réflexion sur des problèmes qui dépassent largement le cadre de cette fouille. Dans bien des cas, il ne s'agit encore pour nous que d'idées directrices, voire d'intuitions, et il nous faudra bien sûr approfondir ces questions afin d'en dégager une problématique cohérente. Même si l'exposé de certaines pistes nous semble prématuré, il ne nous a pas semblé inutile de les exposer ici.

Lorsqu'on a sous les yeux la concrétisation archéologique de ce qu'étaient les *ḥiṭāṭ* de la conquête, ce n'est pas la qualité de la construction qui étonne ou frappe l'imagination, mais bien plutôt, la dimension suggérée de la ville de Fostat. Cette ville, sans doute improprement appelée « ville-camps », s'étendait dès le début sur une aire considérable qui induit la présence d'une population nombreuse. Même en tenant compte du fait que des vides importants devaient séparer ces lots territoriaux, même si l'habitat consistait en des maisons à un seul niveau, l'impression d'une certaine densité

26. Les ornements de l'architecture fatimide connus sont essentiellement plastiques : stucs ou bois à décor épigraphique, végétal ou figuré, le plus souvent recueillis hors d'un contexte archéologique. Les seuls décors peints que nous connaissons sont exposés au musée islamique du Caire et proviennent d'un bain indifféremment attribué à l'époque toulounide ou fatimide. Ces représentations humaines rappellent à la fois, il est vrai, les peintures de Sāmarrā et celles des céramiques à lustre métallique fatimides. D'autre

part, la mosquée al-Aqmar, postérieure à notre période, est le seul édifice fatimide important qui ait conservé un décor, mais celui-ci est composé de reliefs de stucs qui annoncent davantage les décors mamelouks (minaret de la madrasa d'al-Nāṣir Muḥammad) par l'esprit de leur composition, plus qu'ils ne semblent se référer à une tradition qui leur est propre. On conçoit donc l'intérêt que nous portons à ce décor fragmentaire recueilli dans la fouille.

démographique subsiste. D'ailleurs, l'extensivité de cet établissement humain, si elle est indéniable, doit recevoir un correctif, celui de la nature de la cellule familiale, mal connue pour ces époques, mais qui doit sans doute correspondre à la famille élargie. Si les maisons sont vastes et paraissent s'étaler sans souci d'économiser un espace qu'on ne leur mesure pas, rien ne permet de dire en contrepartie que leurs occupants n'ont pas été nombreux. Rien n'est plus aléatoire que le décompte de populations migrantes, surtout pour ces périodes historiques assez obscures. Les rares mentions de nombre qu'on peut trouver chez les auteurs anciens ne sont évidemment pas crédibles, parce qu'elles sont postérieures aux faits, qu'elles participent davantage d'un imaginaire culturel lié à une épopée que d'une comptabilité froide et que de toute façon elles font référence aux seuls combattants et non pas à une population globale. Car c'est selon toute vraisemblance une population complète qui s'est installée à Fostat et non pas uniquement les soldats. L'arabité de la ville est un fait tangible que confirment les inscriptions musulmanes en langue arabe sur des murs ou des ostraca; la langue copte est absente de ce contexte. Il y a une convergence entre les textes et la fouille sur ce point. Si donc la population est exclusivement arabe pendant la seconde moitié du VII^e siècle, il nous faut alors considérer qu'elle résulte d'un déplacement de population conséquent. Il ne nous est évidemment pas possible de chiffrer cette population et nous ne nous risquerons pas dans cet exercice périlleux²⁷.

Le second état de la ville révèle une densification de l'habitat et sans doute de la population. Nous n'avons aucune preuve qui nous permette d'avancer l'hypothèse qui va suivre : elle ne repose que sur une intuition. La mutation de ce quartier de Fostat peut être due à diverses causes qui ne sont pas nécessairement contradictoires et que nous verrions plutôt convergentes. La première, consiste en une dilution probable de la *hiṭṭa* et une paupérisation relative de ses habitants. On peut imaginer que les élites sociales du groupe sont allées s'installer dans une zone plus proche du pouvoir, et que le guerrier s'est appauvri, fixé en un lieu qui le tient très éloigné des frontières mouvantes de la conquête, et par là des bénéfices que procure le système économique de la razzia. Ce changement social et l'effacement du rôle de la *hiṭṭa* ont sans doute permis l'installation d'une population extérieure. Car même si l'accroissement démographique naturel a pu être important, il ne saurait expliquer à lui seul cette densification. Nous pensons plutôt, que le tournant du VIII^e siècle qui date cette transformation est l'époque à laquelle se situe l'entrée des Égyptiens dans Fostat, marquant ainsi la fin de la ville arabe. Ces Égyptiens ne devaient d'ailleurs pas être bien loin et nous supposons que la zone de Memphis abritait une population nombreuse dont l'importance pourrait d'ailleurs expliquer par contre-coup le choix du site de Fostat par le conquérant arabe.

27. Pour des périodes et des phénomènes comparables, l'aspect religieux mis à part, on a pu estimer à environ 200.000 personnes le nombre des Wisigoths qui ont franchi le limes, et ils étaient les plus nombreux parmi les envahisseurs

barbares. Si l'on compare l'étendue du territoire conquis et l'impact de leur civilisation sur celle des pays soumis, il est permis de penser que le nombre des Arabes était bien supérieur à ce chiffre.

Ce vaste faubourg méridional de Fostat qui occupait le plateau d’Iṣṭabl ‘Antar à l’époque omeyyade, et celui, plus restreint qui lui a succédé sous les abbassides, correspond selon toute vraisemblance à ce que les chroniqueurs appelaient ‘amal fawq, par opposition au centre de la ville, ‘amal asfal. Le plateau est bien plus haut en effet que la zone centrale le long du Nil, et c’est par cette simple différence altimétrique qu’il faut comprendre le terme « fawq ».

Les divers témoins scripturaires trouvés dans les niveaux des deux premiers siècles de la ville, livreront sans doute des renseignements intéressants lorsqu’on les aura étudiés, mais nous pouvons faire déjà une observation d’ordre général. Hormis quelques unités, les ostraca, graffitti ou papyri sont tous en langue arabe, et le copte n’y a guère sa place. Cela semble naturel pour les écrits trouvés dans les niveaux du premier état, puisqu’il s’agit de la ville arabe. Il n’en va pas de même pour le matériel recueilli en fouillant le second état et encore moins pour les papyri du premier niveau de zabbālin. Nous sommes alors dans une ville mixte mêlant la population indigène à celle des conquérants, et cependant c’est la seule langue arabe qui est utilisée, du moins à l’écrit. Il faut bien sûr prendre en compte certains critères, tels que le taux d’alphabétisation — inconnu — ou le pourquoi d’un écrit. Mais ces documents ne sont pas tous les témoins d’actes importants qu’il fallait consigner, comme un titre de propriété, ou une reconnaissance de dette, ou encore un élément de registre comptable. Non, certains sont même visiblement des brouillons sans importance, un tesson qu’on a ramassé et sur lequel on s’est appliqué à tracer la « basmallah » (était-ce un Arabe ou un nouveau converti qui s’exerçait ainsi ?). Tout cela montrerait assez une pratique assez courante de l’écrit dans cette société. Nous ne voulons pas extrapoler à partir d’éléments malgré tout fragmentaires, mais leur témoignage est à prendre en considération parce qu’il s’agit d’une période où l’archéologie doit pallier l’absence de renseignements. Il nous semble qu’il y a là matière à réflexion concernant l’arabisation de l’Égypte.

Dans un tout autre domaine, certains éléments ont retenu notre attention parce qu’ils fournissent des indices qui ouvrent des perspectives de recherche quelquefois inattendues. Un bel exemple est celui des tessères de mosaïques. Depuis la première fouille en 1985 nous n’avons jamais cessé de trouver ces petits cubes de verre, dans les niveaux fatimides notamment. Ils peuvent être de différentes couleurs : bleu de cobalt, turquoise, vert, jaune ou encore incolore, c’est-à-dire très légèrement verdâtre; mais la plupart sont des tessères d’or. Deux petits morceaux de mosaïques ont été trouvés en 1989 dans des couches fatimides. Bien que recueillis un à un, ces témoins commencent à faire nombre et suggèrent un lieu d’origine proche de la fouille. On sait à quel contexte historique rattacher la mosaïque pariétale dorée : celui des édifices paléochrétiens et byzantins. Nous connaissons bien sûr dans l’Égypte musulmane, des décorations semblables qui ornent le cul-de-four des mihrābs dans les mosquées mameloukes²⁸. Mais

28. M^{me} Layla Ibrahim nous a signalé des mosaïques dans les ruines du palais mamelouk dit « Qaṣr al-Ablik » dégagées par de récents

travaux lors de la restauration de la Citadelle du Caire, mais nous n’avons pas eu l’occasion de les examiner.

la période mamelouke n'est pas à prendre en compte ici puisque ces tessères appartiennent à des niveaux bien plus anciens qui ne sont jamais postérieurs au XI^e siècle. Il faut aussi noter qu'ils font visiblement partie d'un matériel remanié — les niveaux fatimides sont très riches en céramiques des VII^e et VIII^e siècles — et sont certainement hors chronologie. C'est bien vers l'époque byzantine ou plus sûrement paléochrétienne qu'il faut se tourner, mais cela soulève bien des questions. Si ces éléments proviennent d'églises, il faudrait savoir où les situer : Vieux Caire ou Memphis ? Il ne nous appartient pas de répondre, car notre fouille si elle fournit des éléments révélateurs reste tout au plus à la périphérie d'un tel débat. Mais nous pouvons malgré tout, formuler quelques interrogations dont certaines peuvent être dérangeantes. Nous pensons en particulier à la datation des églises du Vieux Caire, et nous voulons parler de datation archéologique et non pas de ce qu'on pourrait appeler une « datation idéologique » (reposant sur l'antériorité *nécessaire* des églises sur les mosquées). Disons-le tout de suite, ces datations ne nous ont jamais vraiment convaincu. Ces édifices excessivement remaniés présentent certains éléments architecturaux datables, tels que les colonnes et leur chapiteau par exemple. L'idée de base est qu'ils se trouvent « *in situ* ». Lorsqu'une mosquée aligne des colonnes et des chapiteaux byzantins, on part du principe qu'il s'agit d'un réemploi, ce qui est vrai. Mais on ne prend jamais en compte le fait qu'une église aussi a pu réemployer des éléments plus anciens et que l'édifice qu'on a sous les yeux est peut-être bien postérieur à ce que certains éléments semblent indiquer. Cela ne remet pas en cause, au contraire, la présence d'églises en ce lieu dès les premiers siècles du christianisme, ni l'ancienneté de leur vocable. Mais les constructions visibles actuellement ne sont peut-être pas toutes des originaux plus ou moins défigurés par des reconstructions abusives. Ces mosaïques viennent forcément de quelque part, peut-être de Syrie-Palestine, mais nous ne pensons pas qu'il faille aller chercher si loin...

D'autres trouvailles ont une incidence qui dépasse le cadre de cette fouille et nous en parlons brièvement car cela peut intéresser des chercheurs travaillant dans le domaine copte. Il s'agit de plusieurs bouchons de jarre en argile portant l'estampage d'une croix ou d'une sorte de svastika. Nous nous situons à Fostat très certainement sur le lieu de consommation des produits conservés dans ces récipients, et non pas sur un lieu producteur. Nous partons également de l'idée, peut-être fausse, que ces marques indiquent une origine. C'est en fait, le rôle économique des monastères qui est en cause, si toutefois ces croix font référence à ces derniers. Sont-ils des centres producteurs ? Ont-ils repris en partie, comme en Occident, le rôle économique joué par les grands domaines ? La réponse sort de nos compétences, mais nous pensons utile de signaler à Fostat, dans la première moitié du VIII^e siècle, l'existence de ces bouchons, témoins d'un courant d'échanges sans doute important.

Sur le plan technique, il nous est apparu que la mutation essentielle qui s'est produite dans le domaine de la céramique avec l'apparition de la glaçure, dans la seconde moitié du VIII^e siècle ou au début du siècle suivant, a été, pour reprendre une expression consacrée, un changement dans la continuité. Les céramiques dites « fines », sont l'aboutissement d'une longue tradition locale de sigillées. Naturellement, au VII^e siècle, ces

sigillées ont beaucoup changé, mais elles appartiennent bien à la même lignée; elles subsistent d'ailleurs vraisemblablement jusqu'au IX^e siècle sous des formes plus limitées. Les premières céramiques à glaçure plombifère sont visiblement fabriquées dans les mêmes ateliers que les sigillées dont elles n'utilisent qu'une partie du répertoire formel (surtout des coupelles à paroi verticale ou des plats à marli). Tout ceci sera exposé en détail plus tard lorsque nous publierons l'étude des céramiques de la fouille. Mais il s'agit ici de souligner le fait que les potiers égyptiens ont en quelque sorte réussi une reconversion rapide. La question n'est pas de savoir si cette technique est une invention locale ou si elle a été importée de contrées plus orientales comme la Mésopotamie ou la Perse, ce qui nous intéresse est de pouvoir cerner archéologiquement la rapidité de l'adaptation et de la diffusion. Nous n'avons pas de céramiques à glaçure avant la seconde moitié du VIII^e siècle. Au IX^e siècle, leur nombre s'intensifie et leur style change brusquement, passant d'une tradition antique réaménagée pour une technique nouvelle, à une esthétique qui est déjà celle des céramiques « islamiques », en fait plutôt « orientales » par leurs références claires à la Perse et à la Chine.

La nécropole fatimide est, on s'en doute, une mine de renseignements et une source de questions. Si son étude peut être menée à bien comme nous le souhaitons, elle devrait apporter les renseignements les plus divers concernant aussi bien l'anthropologie physique ou la démographie que les rites funéraires ou l'« urbanisme » cémétéal. Nous ne prendrons ici que deux exemples concernant la chronologie et l'histoire. La datation de l'ensemble funéraire appelé « Sab' Banāt » et de la mosquée « al-Hadrā al-Šarīfa » a fait l'objet de nombreuses discussions dans le passé, les uns tenant pour la fin du X^e ou le XI^e siècle, les autres pour le siècle suivant. Les arguments reposant même sur des critères stylistiques, ce qui est assez étonnant compte tenu de l'originalité de ces monuments²⁹. Il est vrai que l'intérêt d'une datation est grand dans le cas de ces édifices dont l'architecture est remarquable sur bien des points. Loin de nous l'idée de trancher dans ce débat. Cependant, il nous semble que si la nécropole est pillée dans le dernier tiers du XI^e siècle et que si nous n'observons aucune trace de reconstructions par la suite, il y a assez peu de chance que, voisins de la fouille, ces monuments aient été édifiés au XII^e siècle.

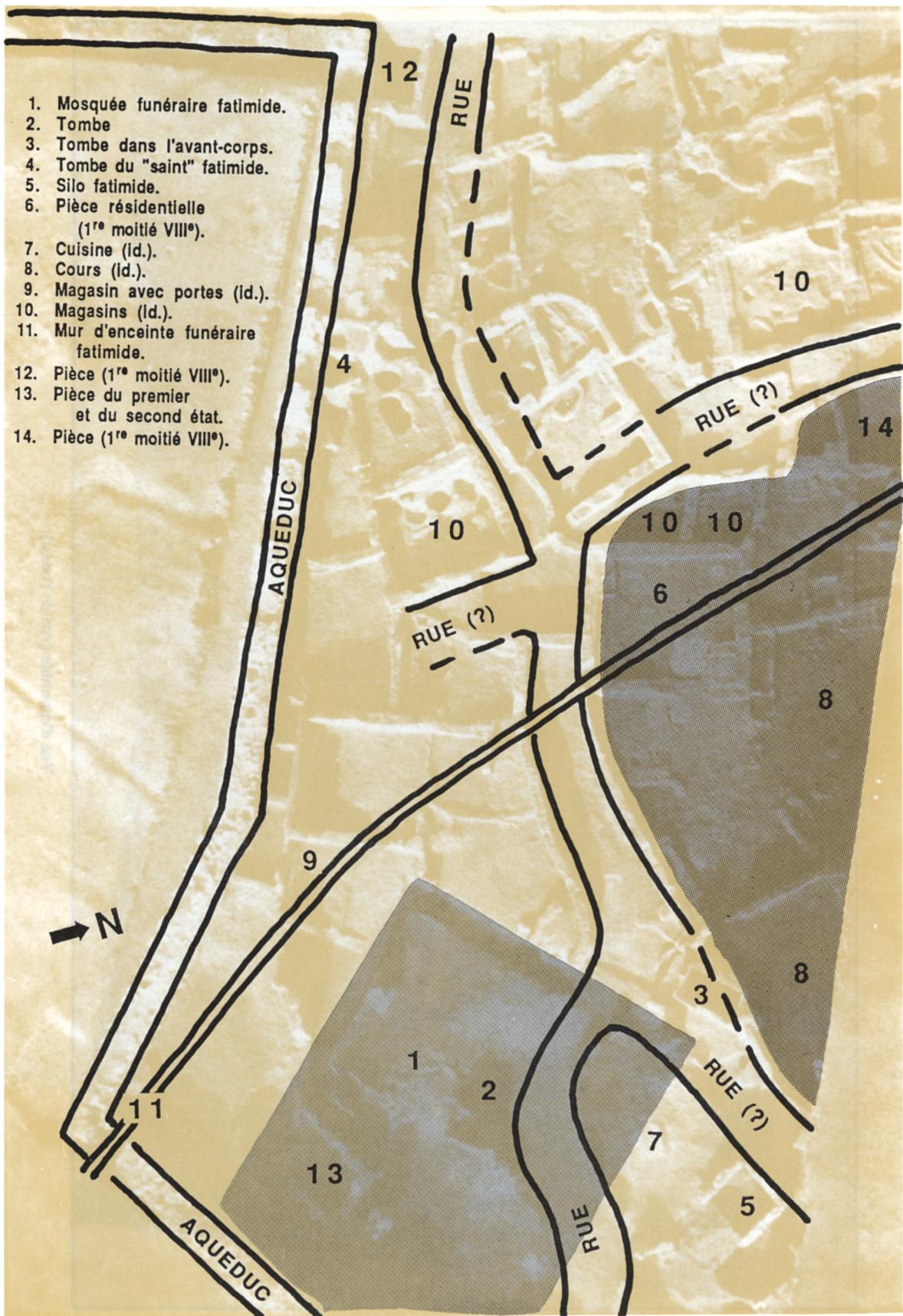
Cette destruction de la nécropole appelle une remarque d'ordre plus historique. La datation de cet événement repose pour l'instant sur la convergence des indications fournies par la céramique, les poids de verre et les tissus : il s'agit bien de la fin du règne d'al-Mustansir. Toutes les tombes ou les éléments annexes comme les jardins, montrent clairement un entretien constant qui permet de dire que cette nécropole n'était en aucun cas à l'état d'abandon. La qualité des constructions, ou du moins de ce qu'il en reste, montre assez que ces tombes étaient celles d'une élite sociale. La stèle de

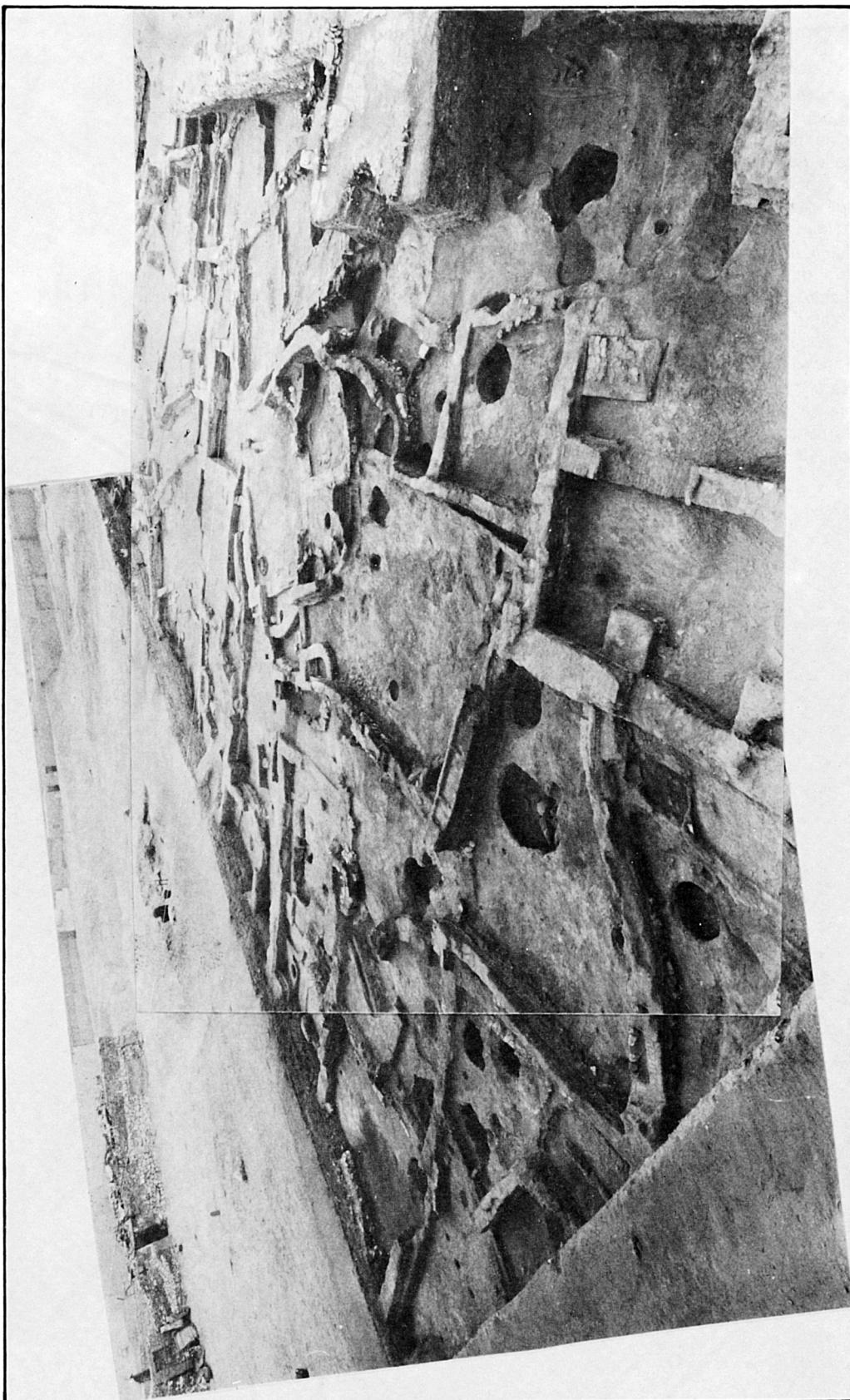
29. On remarquera par exemple, l'emploi de pierres de taille d'un module un peu supérieur à celui des briques dans la construction de la mosquée al-Hadrā al-Šarīfa, ce qui est tout à

fait exceptionnel, et ne semble pouvoir être comparé qu'à des constructions fatimides en Ifriqiya.

Tağrîd, si elle a été trouvée « *in situ* », laisse même penser qu'il y avait là les sépultures de membres de la famille califale. Tout ceci cerne un milieu social particulier qui devait être proche du pouvoir en place. La licence accordée aux habitants du Caire de se servir des zones abandonnées de Fostat pour y prélever des matériaux de construction, a de fortes chances de n'être que la légalisation d'un état de fait incontrôlable par un pouvoir affaibli. Le pillage de la nécropole nous donne une mesure concrète de la déliquescence de ce pouvoir califal : à quelques kilomètres de là, le calife al-Mustanṣîr est incapable d'empêcher la destruction de riches monuments, dont certains abritent peut-être la dépouille de membres de sa propre famille.

Comme le suggèrent les quelques points énoncés dans cette conclusion, nous avons un foisonnement d'indices qui ne concernent pas toujours directement la fouille, mais qui permettent d'élargir cette recherche vers un champ plus vaste. Les fouilles d'Iṣṭabl 'Antar ont livré un matériel important et varié dont l'étude apportera, nous l'espérons, une meilleure connaissance de ces premiers siècles de l'Islam en Égypte.



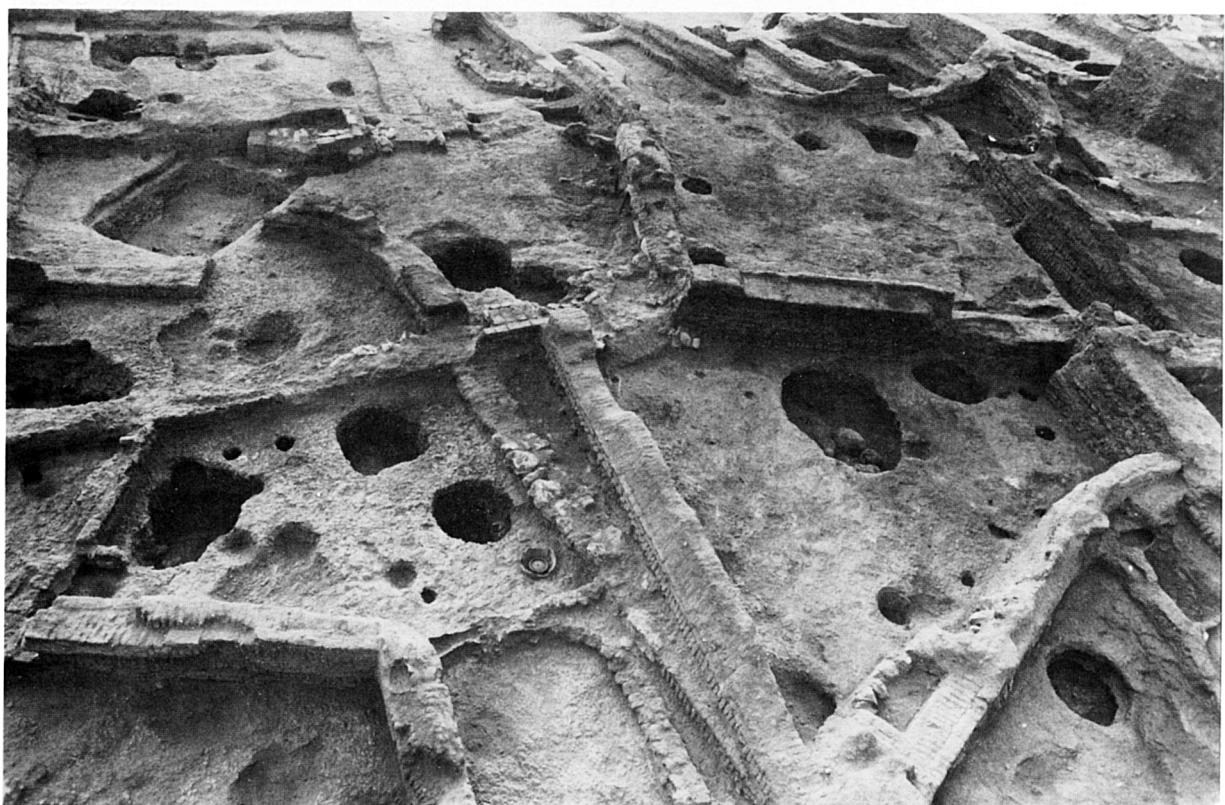


Vue d'ensemble (vue de l'ouest).

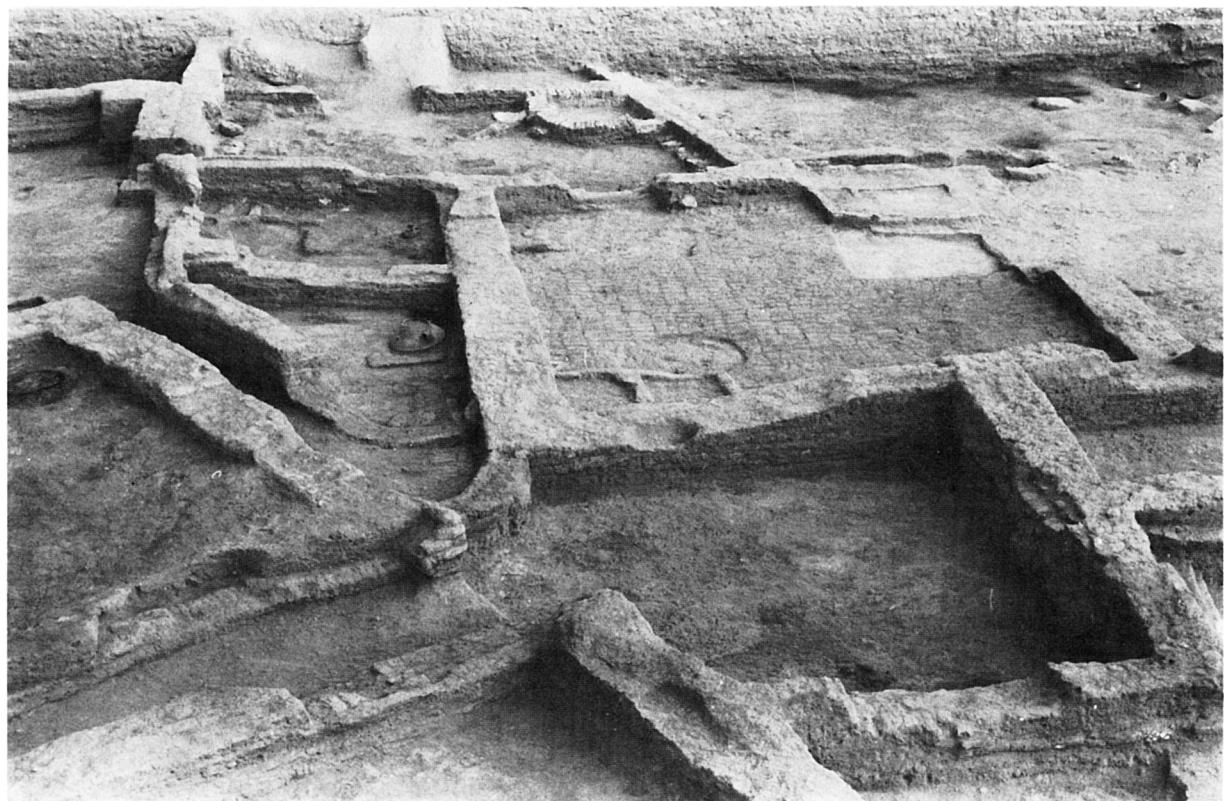




a. Premier état (vue du nord).



b. Premier et second état (vue de l'ouest).



a. Salle résidentielle et magasins.



b. Attache pour le bétail.



*a. Sol rehaussé lors de la seconde phase
(1^{re} moitié du VIII^e siècle).*



*b. Carrelages de briques et de pierres
(1^{re} moitié du VIII^e siècle).*



a. Resserre d'angle (1^{re} moitié du VIII^e siècle).



b. Magasin (1^{re} moitié du VIII^e siècle).

AnIsl 25 (1991), p. 57-87 Roland-Pierre Gayraud, Sophia Björnesjö, Jean-Michel Muller-Woulkoff, Véronique Miguet, Véronique Roche, Murielle

Saillard

İştabl 'Antar (Fostat), 1987-1989. Rapport de fouilles [avec 15 planches].

© IFAO 2026

AnIsl en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



Magasin avec jarres en place (2^e moitié du VII^e s.).

Anisl 25 (1991), p. 57-87 Roland-Pierre Gayraud, Sophia Björnesjö, Jean-Michel Muller-Woulkoff, Véronique Miguet, Véronique Roche, Murielle Saillard

İştabl 'Antar (Fostat), 1987-1989. Rapport de fouilles [avec 15 planches].

© IFAO 2026

Anisl en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



a. Réoccupation partielle (début IX^e s.).



b. Amphores dans une fosse-silo.



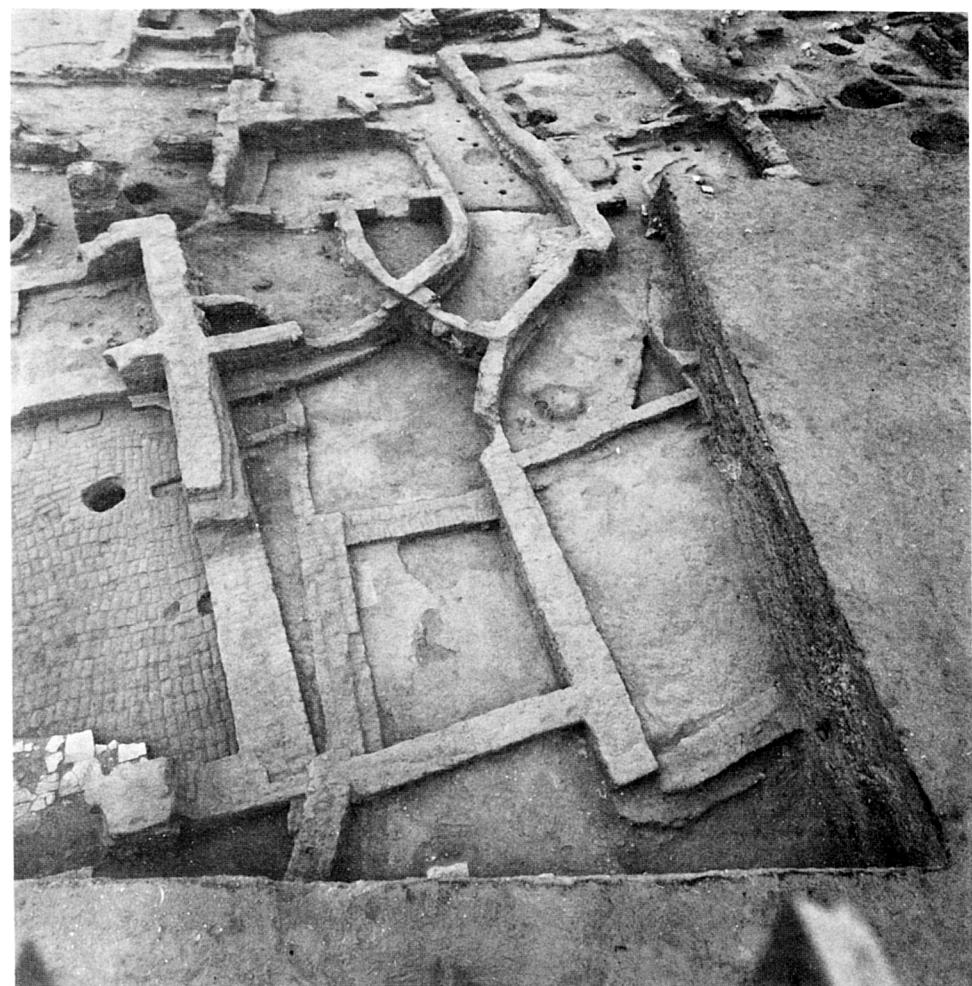
a. Rue (vue du sud-ouest).



b. Lignes d'amphores (1^{re} moitié du VIII^e siècle).



a. Fondations (début IX^e s.).



b. Rue barrée?
(1^{re} moitié du VIII^e siècle).



a. Fondations d'un bâtiment abbasside (début IX^e s.).



b. Petit bassin fatimide.



a. Silo fatimide.



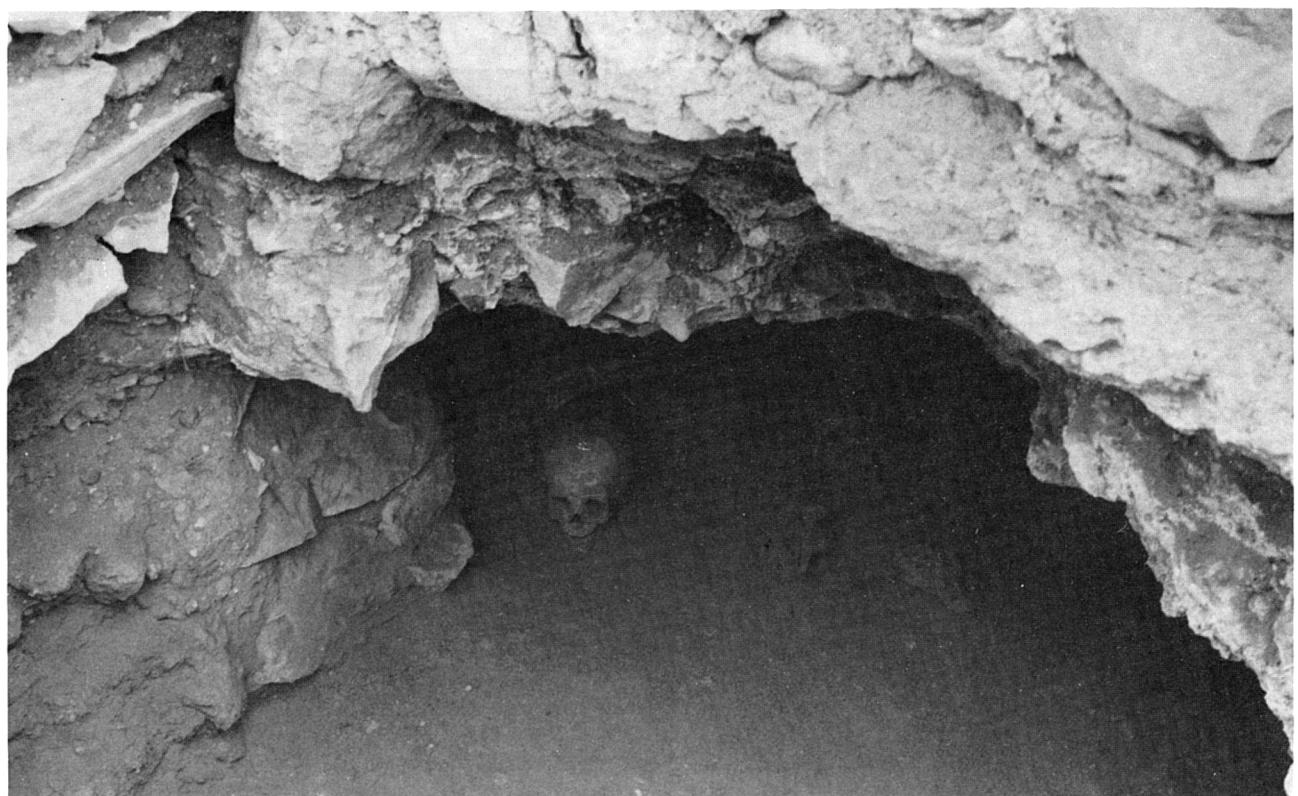
b. La tombe dans l'avant-corps de la mosquée.



a. Tombe d'enfant.



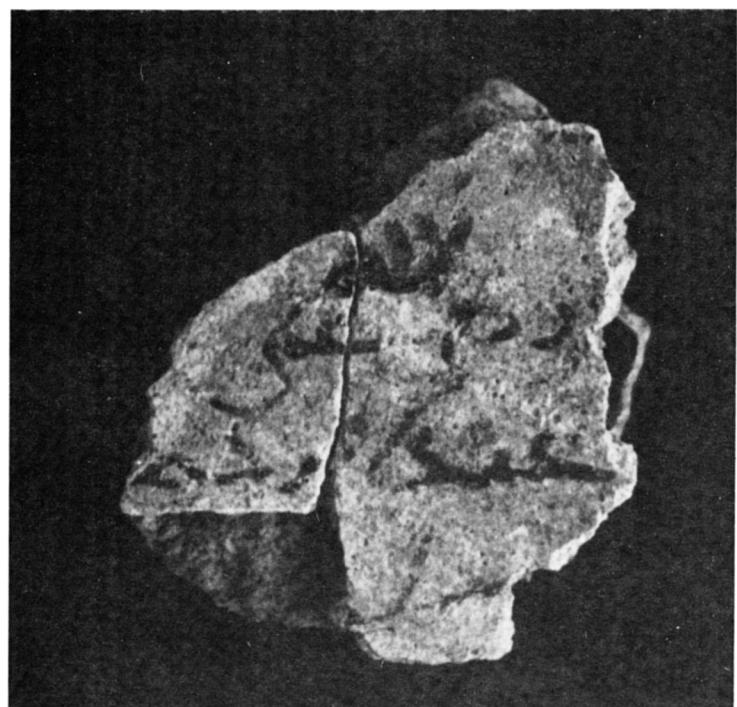
b. Inhumation (début X^e s.?).



a. La "tombe du saint".



b. Le crâne et la lampe.



a. Inscription (milieu du VII^e s.).



b. Stuc polychrome épigraphique (fin X^e - 1^{re} moitié XI^e s.).